



**RAPPORT**  
**FINANCIER**  
**ANNUEL**  
**2023**

# SOMMAIRE

## 01 PRESENTATION DE SALAFIN

SALAFIN en bref  
Actionnariat au 31/12/2023  
Produits et services  
Notre engagement  
Nos valeurs  
Répartition géographique des agences  
Gouvernance de SALAFIN  
SALAFIN en Bourse

## 02 RAPPORT D'ACTIVITE

Faits marquants et actualités  
Activité et résultats

## 03 RAPPORT ESG

Gouvernance de SALAFIN  
RSE au sein de SALAFIN  
Relation client responsable  
Environnement  
SALAFIN, employeur responsable  
Note méthodologique

## 04 COMPTES ANNUELS & RAPPORTS

Rapport de gestion  
Dispositif de gestion des risques  
Comptes sociaux  
Rapports des commissaires aux comptes

01

**PRESENTATION DE**

**SALAFIN**

# PRESENTATION DE SALAFIN

## 1. SALAFIN en bref

### 26 ans d'expertise dans le crédit à la consommation

Filiale du Groupe **Bank of Africa BMCE Group**, **SALAFIN** s'impose aujourd'hui comme un acteur de référence du crédit à la consommation au Maroc et en Afrique. En tant que spécialiste de cette activité, SALAFIN accompagne les ménages dans leurs projets, leurs besoins d'équipement et de financement et met son savoir-faire et son écosystème au service de ses partenaires et de ses clients particuliers ou professionnels.



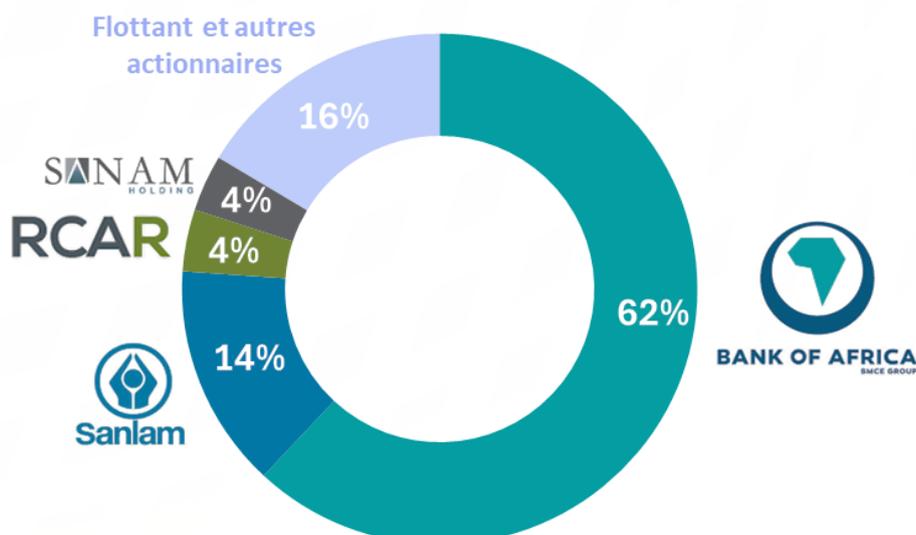
« Comptez sur nous »

Une signature porteuse des valeurs de SALAFIN.

L'engagement et le service client ont toujours été au cœur de la stratégie de SALAFIN, pour accompagner ses clients et partenaires et atteindre leur pleine satisfaction.

## 2. Actionnariat au 31/12/2023

L'actionnariat de SALAFIN au 31 décembre 2023 se présente comme suit :



### 3. Produits et services

SALAFIN propose une large gamme de produits de crédits allant des prêts personnels aux crédits renouvelables avec ou sans carte de crédit en passant par les prêts hypothécaires et les financements automobiles. Des solutions d'assurance et de service client complètent l'offre de financement afin d'accompagner nos clients.

SALAFIN diversifie ses offres en proposant des services aux différents partenaires de son écosystème via son activité Fee-Business.



#### FINANCEMENT AUTOMOBILE

- Crédit auto classique
- Leasing



#### CRÉDIT PERSONNEL

- Prêts directs aux salariés et retraités du secteur privé
- Prêts directs aux salariés et retraités du secteur public avec prélèvement automatique sur salaires ou sur pensions
- Crédit hypothécaire



#### REVOLVING

- Cartes de retrait et de paiement nationales affiliées aux réseaux VISA & Master Card
- Cartes revolving internationales
- Crédit levier pour investir sur la bourse de Casablanca

#### ACTIVITE FEE-BUSINESS

- Prestations de services bancaires
- Prestations de services non bancaires



### 4. Notre engagement

En tant que **spécialiste** de cette activité, SALAFIN disposera des **meilleurs outils** pour apporter, dans un **délai rapide** et avec un service de **haute qualité**, des réponses **personnalisées** et garantissant le respect des **règles** de la profession et la **satisfaction** de ses **clients, partenaires, collaborateurs** et **actionnaires**

### 5. Nos valeurs



#### Engagement

Ethique et professionnalisme sont des notions fondatrices qui animent le quotidien des collaborateurs SALAFIN et qui les poussent à être aux côtés de nos clients à chaque étape de leurs projets.



#### Audace

Une dynamique permanente pour sortir des sentiers battus grâce à la volonté de surpassement qui guident nos équipes pour toujours proposer des solutions de financement novatrices et une qualité de service zéro défaut.



#### Service Client

Proposer la meilleure prestation de service à notre clientèle et nos partenaires en garantissant transparence et efficacité à chaque sollicitation, de la première consultation au dernier remboursement.

## 6. Répartition géographique des agences SALAFIN

SALAFIN compte à date 23 agences réparties sur les villes principales du Royaume dont :

8 À Casablanca

2 À Rabat

2 À Marrakech

1 À Mohammedia

1 À Beni Mellal

1 À Meknès

1 À El Jadida

1 À Tétouan

1 À Tanger

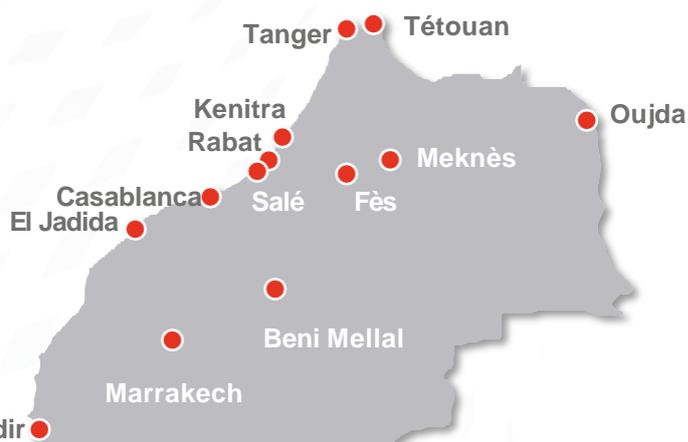
1 À Agadir

1 À Oujda

1 À Salé

1 À Kenitra

1 À Fès



**EFFECTIF**

SALAFIN, c'est

**320** 

Hommes et femmes engagés dans une aventure humaine, fondée sur la confiance, le respect et la prise d'initiatives où tout un chacun est acteur du développement de la réussite l'entreprise.

## 7. La gouvernance de SALAFIN

SALAFIN est une société anonyme à Directoire et à Conseil de surveillance, régis par les lois et règlements marocains en vigueur.

# Directoire

La composition du **Directoire** est restée inchangée suite au renouvellement des mandats de l'ensemble de ses membres pour une durée de six exercices par le Conseil de Surveillance du 12 avril 2021. Sa composition est comme suit :

- **M. Aziz CHERKAoui** : Président du Directoire ;
- **M. Mohamed ERRAoui** : Membre du Directoire - Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Financier et Administratif ;
- **M. Mohamed SBIHI** : Membre du Directoire - Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Support et Opérations ;
- **M. Mehdi MRANI** : Membre du Directoire - Directeur Pôle Transformation, Projets et Organisation.

# Conseil de surveillance

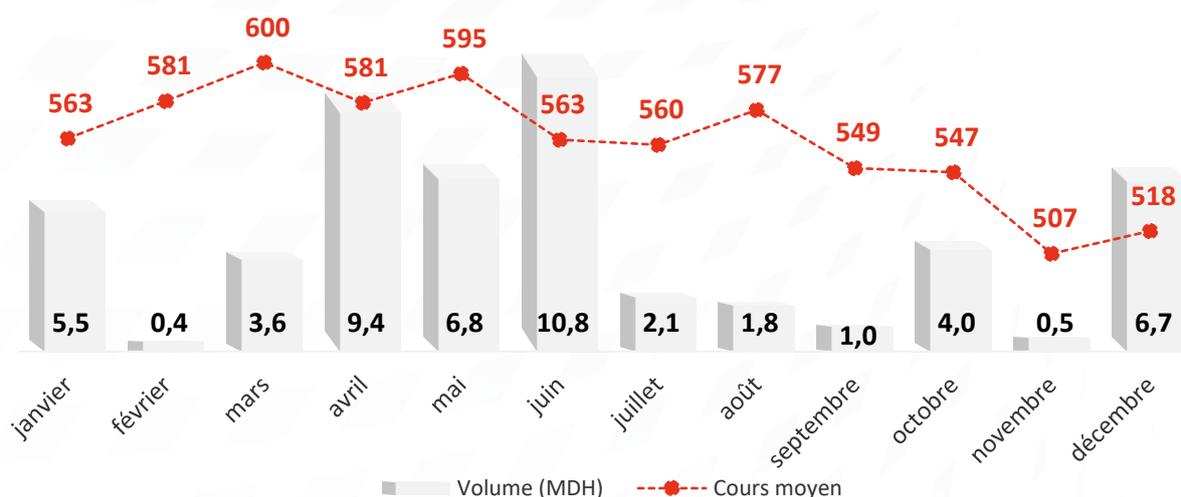
La composition du Conseil de Surveillance au 31/12/2023 est comme suit :

- **M. Khalid NASR** : Président du Conseil de Surveillance
- **M. Amine BOUABID** : Vice-président du Conseil de Surveillance
- **M. Zouhair EL KAISSI** : Membre du Conseil de Surveillance
- **M. Abdessamad TALBI** : Membre de Conseil de Surveillance
- **M. François MIQUEU** : Membre Indépendant du Conseil de Surveillance
- **Madame Salma TAZI** : Membre du Conseil de Surveillance
- **M. Samir BAALI** : Membre du Conseil de Surveillance
- **Mme Safae FIKRI** : Membre Indépendant du Conseil de Surveillance

## 8. SALAFIN en Bourse

En 2023, 95 924 titres SALAFIN ont été échangés sur le marché de la bourse de Casablanca, représentant une baisse de -40% par rapport à 2022. Le volume en DH quant à lui a atteint 52 MDH contre 109 MDH en 2022.

### Liquidité du titre SALAFIN en 2023

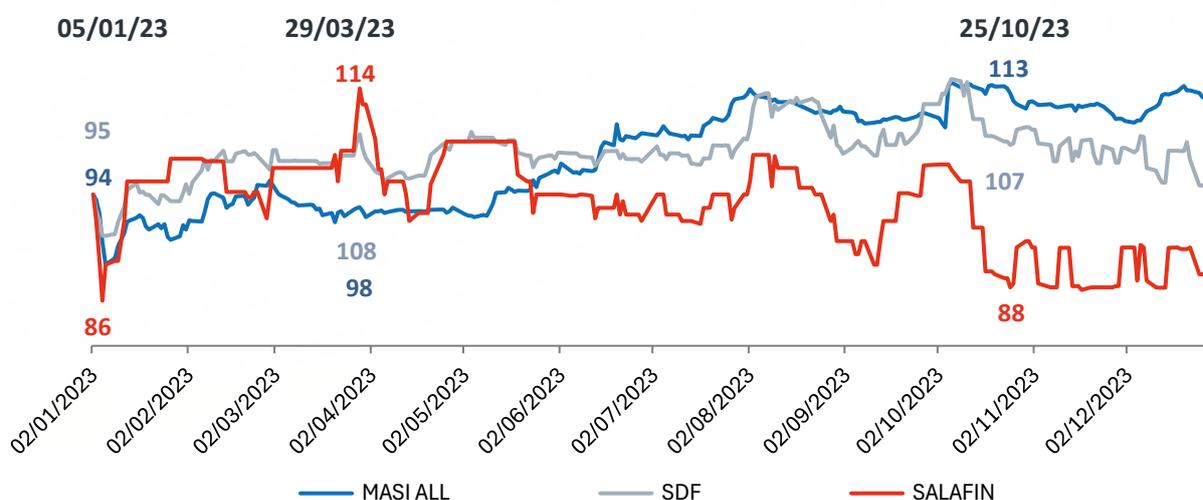


Sur toute la période 2023, SALAFIN a vu son cours boursier baisser de -8,8% par rapport à l'exercice précédent. Le cours du titre a clôturé l'exercice 2023 à 520 DH (vs 570 DH le 02/01/2023).

L'indice des sociétés de financement affiche une évolution de +2,0% par rapport à 2022. Il en est de même pour le MASI qui enregistre une progression plus importante de +12,9%.

### Performance de SALAFIN vs MASI et Indice des Sociétés de Financement en 2023

Base 100 = 02/01/2023



02

**RAPPORT**

**D'ACTIVITE**

## FAITS MARQUANTS & ACTUALITES

### 1. Fait marquant de l'exercice

#### Nouvelle vision et feuille de route commerciale

L'année 2023 a commencé par des changements structurels et importants au niveau de l'activité commerciale, l'avènement d'une nouvelle direction en charge du Pôle Commerciale, Marketing et Digital et la mise en place d'une nouvelle feuille de route 2023. Ces changements structurels disruptifs ont pour ambition de redéfinir et de réorienter les fondamentaux des activités commerciales, marketing et digitales de la société.



### 2. Actualités de l'année

#### La flexibilité au service de nos clients

080 10 00 100 SALAFIN.COM

**VOS PROJETS SONT IMPORTANTS, SALAFIN EST LÀ POUR VOUS ACCOMPAGNER**

DES SOLUTIONS DIGITALES, FLEXIBLES ET ADAPTÉES

MONTANT JUSQU'À **250.000 DHS**

**SALAFIN**  
BMCE GROUP

COMPTEZ SUR NOUS

Accompagner nos clients dans la réalisation de leurs projets, c'est aussi leur simplifier le financement. SALAFIN s'y engage et le prouve avec des solutions sur-mesure et une offre de financement « spéciale web » pour des montants allant jusqu'à 250 000 Dhs afin de s'adapter à tous leurs besoins. Petits ou grands projets, SALAFIN met en avant la flexibilité... Et cela, ça n'a pas de prix !

## SALAFIN à la conquête de la 2ème édition du salon Auto Occasion

Véritable carrefour pour les amateurs de voitures d'occasion, les professionnels du secteur automobile, les garagistes agréés, les établissements financiers et les opérateurs d'assurance, le salon « **Auto Occasion** » a été marqué par la présence remarquée de SALAFIN.

Organisée du 23 au 28 mai 2023, à Anfa Park Casablanca, la 2ème édition du salon « Auto Occasion » a été l'opportunité idéale pour **SALAFIN** d'aller à la rencontre de ses clients et prospects.



Une belle occasion pour présenter les différentes solutions de financement avantageuses et sur-mesure, adaptées aux attentes et projets des visiteurs.



Un dispositif de communication complet a été déployé pour assurer une meilleure visibilité, avec la conception et la mise en place d'un stand attractif, un plan de communication sur les différentes plateformes digitales et la mobilisation d'une équipe sur place qui s'est chargée d'accueillir les visiteurs, de répondre à leurs différents besoins et de concrétiser un maximum d'opportunités.

# ACTIVITE ET RESULTATS

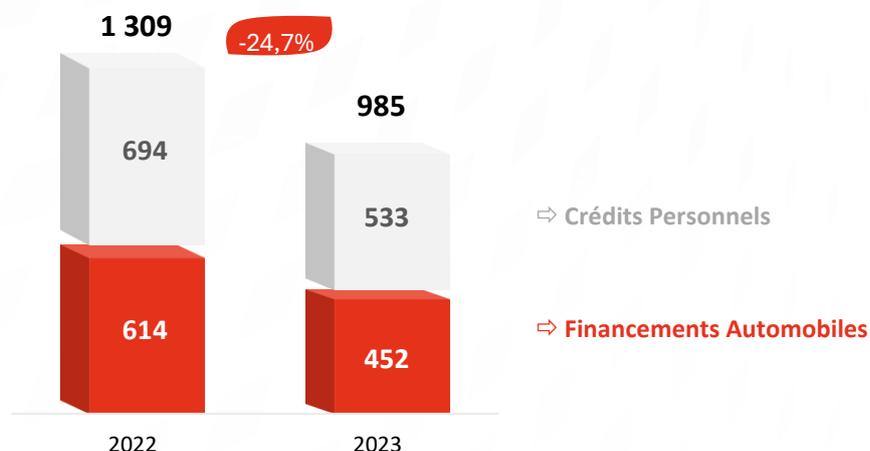
## 1. Activité Commerciale

Au cours de l'année 2023, SALAFIN a opéré des changements organisationnels significatifs dans l'activité commerciale, marqués par l'avènement d'une nouvelle direction en charge du Pôle Commercial, Marketing et Digital, ainsi que par l'adoption d'une nouvelle feuille de route commerciale ayant pour objectif de redéfinir et de réorienter les fondamentaux des activités commerciales, marketing et digitales de la société.

Ces efforts traduisent l'ambition de SALAFIN de se repositionner sur des segments d'activités rentables et de générer un volume d'activités suffisant permettant de soutenir la croissance des revenus et des activités de la société.

Dans ce contexte, la production nette de SALAFIN pour l'année 2023 a atteint 985 MDH, en retrait de -24,7% par rapport à l'exercice précédent, tirée par la baisse du segment des prêts personnels de -23,2% à 533 MDH et celle du segment des prêts automobiles de -26,4% à 452 MDH. Toutefois, parmi les premiers effets positifs de la nouvelle stratégie commerciale, cette production a été réalisée avec de meilleurs rendements.

### Evolution de la production (en MDH)



## 2. Résultats financiers

Au titre de l'exercice 2023, Le Produit Net Bancaire ressort à 396 MDH, soit un niveau stable par rapport à l'année dernière, affichant ainsi une bonne résilience au regard de la baisse des encours fin de période qui présentent un solde de 3 053 MDH (-7,7%). Dans le détail, la marge d'intérêt et les résultats de l'activité Location avec Option d'Achat (LOA) affichent des baisses respectives de -3,0% à 183 MDH et de -3,9% à 68 MDH. La marge sur commissions pour sa part progresse de +3,7% à 136 MDH.

Les charges générales d'exploitation s'établissent à 148 MDH en baisse de -3,6% par rapport à l'année dernière.

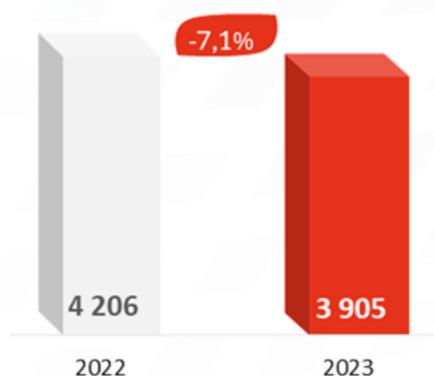
Les dotations nettes aux provisions (pour créances en souffrances) enregistrent une amélioration de -5,9% par rapport à 2022 à 95 MDH.

Le résultat avant impôt s'établit à 149 MDH en hausse de +7,0% versus 2022.

En définitive, le résultat net ressort à 90,6 MDH, en progression de +5,6% par rapport à l'exercice précédent, grâce à la maîtrise des coûts et à la baisse du risque.

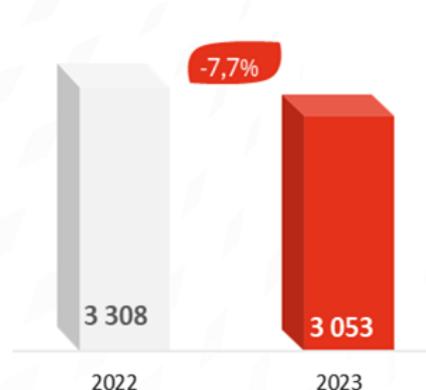
### Indicateurs financiers (MDH)

#### Total Bilan



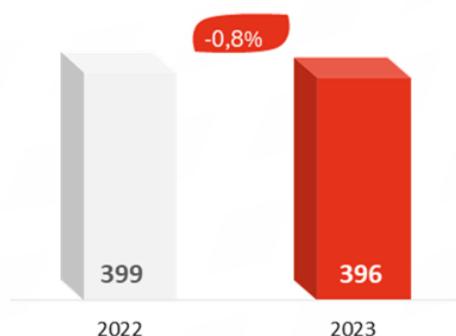
Le total bilan s'établit à 3 905 MDH, en baisse de -7,1% par rapport à l'exercice 2022.

#### Encours financiers fin de période



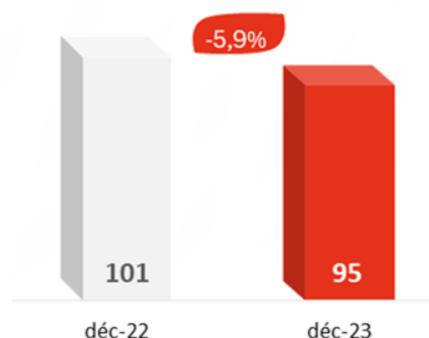
Les encours financiers fin de période enregistrent un solde de 3 053 MDH, en retrait de -7,7% par rapport à 2022.

#### Produit net bancaire

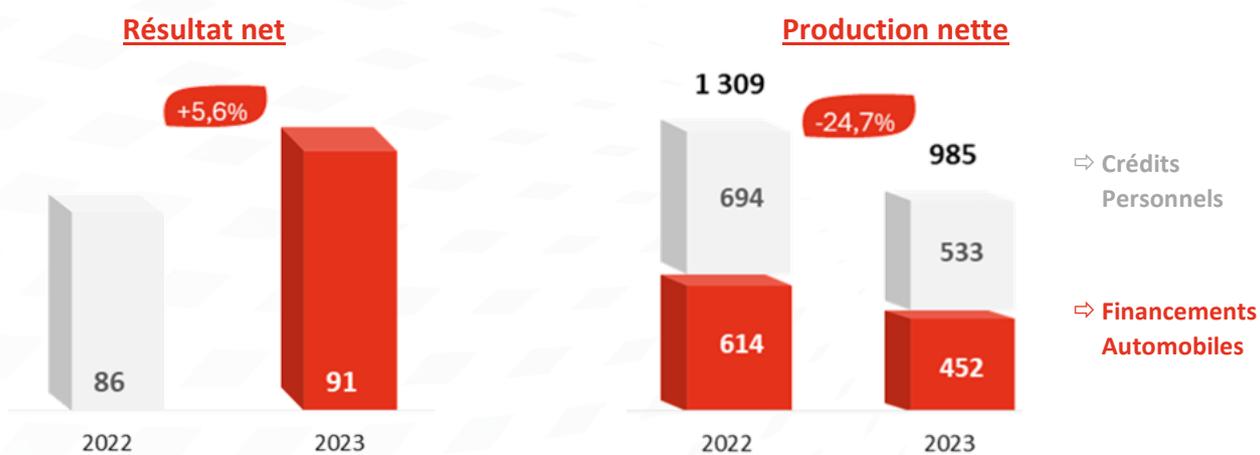


Le Produit Net Bancaire affiche un niveau stable par rapport à 2022 et s'établit à 396 MDH.

#### Dotations nettes aux provisions



Les DAP nettes totales enregistrent un solde de 95 MDH, en amélioration de -5,9% par rapport à 2022.



Le Résultat Net ressort à 91 MDH, en hausse de +5,6%.

La production nette s'élève à 985 MDH en recul de -24,7% versus 2022.

03

RAPPORT

ESG

# LA GOUVERNANCE DE SALAFIN

---

SALAFIN est une société anonyme à Directoire et à Conseil de surveillance, régis par les lois et règlements marocains en vigueur.

## 1. Conseil de Surveillance

La composition du Conseil de Surveillance au 31/12/2023 est comme suit :

- **M. Khalid NASR** : Président du Conseil de Surveillance
- **M. Amine BOUABID** : Vice-président du Conseil de Surveillance
- **M. Zouhair EL KAISSI** : Membre du Conseil de Surveillance
- **M. Abdessamad TALBI** : Membre de Conseil de Surveillance
- **M. François MIQUEU** : Membre Indépendant du Conseil de Surveillance
- **Madame Salma TAZI** : Membre du Conseil de Surveillance
- **M. Samir BAALI** : Membre du Conseil de Surveillance
- **Mme Safae FIKRI** : Membre Indépendant du Conseil de Surveillance

Dans le cadre du suivi d'activité de l'exercice 2023, le Conseil de Surveillance s'est réuni trois fois :

- Le 17 mars 2023 : Arrêtés des comptes 2022 et budget prévisionnel 2023
- Le 07 juillet 2023 : réunion thématique
- Le 16 octobre 2023 : Situation provisoire semestrielle 2023 et budget prévisionnel 2024

## 2. Comités du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance institue en son sein, trois comités spécialisés :

### a. Le Comité d'Audit et des Risques

Le Comité d'Audit et des Risques remplit les missions respectivement dévolues au Comité telles que précisées dans la Directive 1/W/14 et la Circulaire 4/W/18 de Bank Al Maghrib. Notamment, l'assistance au Conseil de Surveillance dans son rôle de vérification et de contrôle des comptes, ainsi qu'en matière de stratégie, de gestion des risques et de la surveillance des dispositifs de Contrôle Interne.

À ce titre et conformément à la charte dédiée à cette instance, le Comité d'Audit et Risques veille à ce que :

- Le système de contrôle interne et les moyens mis en place soient cohérents et compatibles de manière à permettre la Surveillance et la maîtrise des risques au niveau de l'entité ;
- La stratégie globale des risques soit adaptée au profil de risque de l'entité, au degré d'aversion aux risques, à son importance systémique, à sa taille et à son assise financière ;
- Les informations financières destinées au Conseil de Surveillance et aux tiers soient fiables et exactes, de nature à ce que les intérêts légitimes des actionnaires, des clients et des autres parties prenantes soient préservés ;
- L'examen des comptes soit réalisé avant leur soumission au Conseil de Surveillance.

Composition du Comité d'Audit et des risques :

- **M. François MIQUEU** : Membre Indépendant du Conseil de Surveillance, Président du Comité d'Audit et des Risques
- **M. Abdessamad TALBI** : Membre du Conseil de Surveillance, Membre du Comité d'Audit et des Risques
- **Mme Safae FIKRI** : Membre indépendant du Conseil de Surveillance, membre du Comité d'Audit et des Risques
- **Mme Salma TAZI** : Membre du Conseil de Surveillance, Membre du Comité d'Audit et des Risques
- **M. Zouheir KAISSI** : Membre associé du Comité d'Audit et des Risques, représentant Bank Of Africa BMCE Group
- **M. M'hamed BOURAQADI SAADANI** : Membre associé du Comité d'Audit et des Risques, représentant Bank of Africa BMCE Group
- **M. Omar LAHBABI** : Membre associé du Comité d'Audit et des Risques, représentant Bank Of Africa BMCE Group
- **M. Redouane ANOUA** : Membre associé du Comité d'Audit et des Risques, représentant Bank Of Africa BMCE Group

#### b. Le Comité de Nomination et Rémunération

Le Comité de Nomination et Rémunération veille au respect des pratiques de la bonne gouvernance et des dispositions légales et réglementaires en vigueur au-delà de son rôle de prévention de conflits, d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et force de proposition des politiques de rémunération.

Le Comité de Nomination et Rémunération émet avis et recommandations au Conseil sur la mise en place et le maintien d'une politique de bonne gouvernance.

À ce titre et conformément à la charte dédiée à cette instance, le Comité Nomination et Rémunération est chargé de :

- Veiller au respect des principes de bonne gouvernance et des dispositions légales et réglementaires en vigueur et communiquer aux actionnaires sur ces points, notamment en matière d'indépendance des Administrateurs ;
- Examiner et faire des recommandations par rapport à la composition et aux missions et travaux du Conseil et de ses Comités Spécialisés ;
- Prévenir et veiller à la résolution d'éventuels conflits d'intérêt pouvant survenir entre les membres du Conseil, liés à des opérations ou transactions associant les dirigeants ou les actionnaires ;
- Proposer des procédures de cooptation des Administrateurs et des membres du Directoire ainsi que formuler des recommandations au Conseil pour la désignation de nouveaux membres ;
- Proposer une politique de rémunération des Administrateurs et des membres du Directoire conformément aux critères fixés au préalable par le Conseil.

Le Comité de Nomination et Rémunération est composé de :

- **M. Khalid NASR** : Président du Conseil de Surveillance
- **M. Amine BOUABID** : Vice-président du Conseil de Surveillance
- **M. Aziz CHERKAOUI** : Président du Directoire Exécutif - Membre invité

### c. Le Comité d'Appui Stratégique

Le Comité d'Appui Stratégique a été formé en 2020 à la demande de M. Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Président du Conseil de Surveillance.

Le Comité Stratégique a pour mission principale d'éclairer la stratégie de l'établissement. Il a également pour rôle de :

- Entretien de la réflexion sur les leviers de croissance et les évolutions stratégiques présentés par le Directoire ;
- Assister le Directoire à évaluer les perspectives stratégiques de l'établissement ;
- Favoriser un dialogue sur les contributions possibles que pourraient apporter les membres du Comité à SALAFIN et à son écosystème ;
- La formulation d'avis et recommandations au Directoire autour de la définition et la mise en œuvre des orientations stratégiques de l'établissement ;
- L'examen et l'analyse des projets organisationnels et stratégiques importants de l'établissement ;
- Resituer au Conseil de Surveillance un rapport sur la base des activités susmentionnées

Le Comité d'appui stratégique est composé de :

- **M. François MIQUEU** : Président du Comité d'Appui Stratégique, Membre Indépendant du Conseil de Surveillance
- **M. Amine BOUABID** : Membre du Comité d'Appui Stratégique, Administrateur Directeur Général de Bank Of Africa BMCE Group
- **M. Abdessamad TALBI** : Membre du Comité d'Appui Stratégique, Directeur Général Délégué SANLAM Maroc
- **Mme. Salma TAZI** : Membre du Comité d'Appui Stratégique, Directrice Générale Adjointe en charge des Synergies Groupe
- **Mme Safae FIKRI** : Membre du Comité d'Appui Stratégique, Directrice Générale KIABI
- **M. Samir BAALI** : Membre du Comité d'Appui Stratégique, Directeur Général Adjoint Pôle Finance RMA
- **M. Mounir KABBAJ** : Membre du Comité d'Appui Stratégique, Directeur Général Adjoint Bank Of Africa BMCE Group
- **Mme. Amal EL RHAYTI** : Membre du Comité d'Appui Stratégique, Directrice des Participations de Bank Of Africa BMCE Group

Le Comité d'Appui Stratégique comprend également des membres invités, salariés de SALAFIN :

- **M. Aziz CHERKAOUI** : Président du Directoire
- **M. Mohammed ERRAIOUI** : Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Financier et Administratif
- **M. Mohammed SBIHI** : Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Support et Opérations
- **M. Mehdi MRANI** : Directeur en charge du Pôle Transformation, Projets et Réorganisation
- **M. Mohammed OUDGHIRI** : Directeur Gouvernance et Projets Stratégiques

### 3. Le Directoire

Composition du Directoire :

- **M. Aziz CHERKAOUI** : Président du Directoire
- **M. Mohamed ERRAOUI** : Membre du Directoire - Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Financier et Administratif
- **M. Mohamed SBIHI** : Membre du Directoire - Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Support et Opérations
- **M. Mehdi MRANI** : Membre du Directoire - Directeur Pôle Transformation, Projets et Organisation

Au cours de l'exercice 2023, le Directoire s'est réuni régulièrement conformément aux dispositions légales en vue de statuer et d'arrêter les comptes mensuels sociaux et consolidés de la société de financement.

### 4. Comités du Directoire

Le Directoire institue en son sein, les comités suivants :

#### a. Comité Exécutif

##### Composition

Le Comité Exécutif est composé du Président du Directoire, du Directeur du pôle Support et Opérations, du Directeur du pôle Financier et Administratif, du Directeur du pôle Transformation, Projets et Organisation, du Directeur du pôle Commercial et Marketing, du Directeur du pôle Curatif, du Directeur du pôle des Risques de Crédit, du Directeur du Capital Humain, du Directeur de la Gouvernance et Projets Stratégiques et des Directeurs Généraux Adjoints d'ORUS Services

##### Rôle et missions

Le Comité Exécutif est chargé de mettre en œuvre les orientations stratégiques de SALAFIN et d'assurer sa gestion opérationnelle. Il constitue un lieu d'échanges et de réflexion sur l'optimisation de la stratégie de la Société

#### b. Comité de Direction

##### Composition

Le Comité de Direction est constitué des membres du Comité Exécutif, du Directeur Marketing, Digital et Communication et des principaux Responsables d'activité dans chacune des filières

## **Rôle et missions**

Le Comité de Direction est le moment où toutes les Directions sont représentées et l'occasion de faire le point sur l'activité de chacune d'entre elles. Il offre une vision à 360° des performances de la Société, rendue possible par la revue régulière des indicateurs de chaque entité. Il a aussi pour mission de recueillir, approuver et prioriser les demandes de projets

### **c. Comité Capital Humain**

#### **Composition**

Le Comité Capital Humain est constitué du Président du Directoire, du Directeur du Pôle Financier et Administratif, du Directeur du Pôle Commercial et Marketing, du Directeur du Pôle Support et Opérations, du Directeur du Pôle des Risques de Crédit, du Directeur du Pôle Transformation Projets et Organisation, et du Directeur Capital Humain

#### **Rôle et Missions**

Le Comité a pour mission de valider la planification des projets RH, de suivre l'état d'avancement des projets RH, de valider le plan de formation annuel et des budgets qui lui sont alloués, de faire le suivi des indicateurs sociaux

### **d. Comité Risques de Crédit**

#### **Composition**

Le Comité Risque de Crédit est composé des membres du Comité Exécutif, du responsable Contrôles et Engagements et du Responsable Décisionnel et Monitoring Risque

#### **Rôle et missions**

Le Comité Risques de Crédit a pour vocation de porter une appréciation sur la qualité du dispositif de gestion du risque de crédit et sur la qualité de suivi des engagements de SALAFIN

### **e. Comité Développement des Projets Internes**

#### **Composition**

Le Comité Développement des Projets Internes est constitué membres du Comité Exécutif, du Responsable Projet Métiers et AMOA et du Responsable Organisation et Qualité

#### **Rôle et missions**

Le Comité Développement des Projets Internes a pour mission d'apprécier le dispositif de gestion des projets mis en place, de valider le planning et la charge des projets ainsi que le suivi de l'état d'avancement des différents projets de SALAFIN

### **f. Comité du Contrôle Interne**

#### **Composition**

Le Comité du Contrôle Interne est composé du Président du Directoire, du Directeur du Pôle des Risques de Crédit, du Directeur du Pôle Financier et Administratif, du Directeur du Pôle Commercial et Marketing, du Directeur du Pôle Transformation Projets et Organisation, des Directeurs ORUS, du Responsable du Contrôle Interne et Conformité et du responsable Audit Interne et Inspection

#### **Rôle et missions**

Le Comité du Contrôle Interne est chargé de porter une appréciation sur le dispositif de gestion des risques opérationnels et leurs suivis, de mettre à jour le dispositif PCA et en assurer le suivi et de porter une appréciation sur la qualité du dispositif de contrôle permanent de SALAFIN

## g. Comité d'Audit

### Composition

Le Comité d'Audit est composé du Président du Directoire, du Directeur du Pôle Financier et Administratif, du Directeur du Pôle des Risques de Crédit, du Directeur du Pôle Commercial et Marketing, du Directeur du Pôle Support et Opérations, du Directeur du Pôle Transformation Projets et Organisation, du Responsable Audit Interne & Inspection et du Responsable Contrôle Interne et Conformité

### Rôle et missions

Le Comité d'Audit est chargé de suivre les interventions de l'audit interne et externe, de s'assurer de la mise en œuvre des recommandations d'audit formulées suite à leurs interventions, de suivre l'état d'avancement des missions d'inspections, de prendre des décisions adéquates et de porter une appréciation sur le dispositif anti-fraude de SALAFIN

## h. Comité Relation Clients

### Composition

Le Comité est constitué du Directeur du Pôle Support et Opérations, du Directeur Financier et Administratif, du responsable Customer Service et du Responsable Operations financières SAV

### Rôle et missions

Le Comité Relation Clients a pour mission d'évaluer le processus de traitement des réclamations, de suivre les indicateurs de traitements des réclamations et de mettre en place un plan d'action d'amélioration des process qui sont à leur origine

## i. Comité RSE

### Composition

Le Comité RSE est composé du Directeur du Capital Humain, du Directeur du pôle Transformation, Projets et Organisation, du Directeur Gouvernance et Planification Stratégique et du Directeur Marketing, Digital et Communication.

Ce Comité représentatif de toutes les fonctions de l'entreprise est rattaché directement au Président du Directoire

### Rôle et missions

Le Comité RSE se fixe pour mission de définir le périmètre des engagements RSE de SALAFIN, conformément aux orientations du Groupe, de sensibiliser et former les collaborateurs de SALAFIN à ses engagements et actions RSE, de définir et déployer le plan d'action RSE de l'entreprise et de coordonner, piloter et mesurer les actions mises en place par l'entreprise afin d'assurer le devoir de redevabilité de l'entreprise.

## 5. La gouvernance de la RSE

Le pilotage et suivi des engagements RSE de l'établissement est assuré par un Comité RSE interne. Ce Comité représentatif de toutes les fonctions de l'entreprise est rattaché directement au Président du Directoire.

Il se fixe pour mission de :

- Définir le périmètre des engagements RSE de SALAFIN, conformément aux orientations du Groupe ;
- De sensibiliser et former les collaborateurs de SALAFIN à ses engagements et actions RSE ;
- De définir et déployer le plan d'action RSE de l'entreprise ;
- De coordonner, piloter et mesurer les actions mises en place par l'entreprise afin d'assurer le devoir de redevabilité de l'entreprise.

Le Comité RSE se compose du Directeur Capital Humain, du Directeur en charge du Pôle Transformation Projets et Organisation, du Directeur Gouvernance et Projets Stratégiques, du Directeur Marketing Digital et Communication et des Responsables de l'Audit Interne et du Contrôle interne.

## LA RSE AU SEIN DE SALAFIN

### 1. Adoption de la Charte de Responsabilité Sociétale du Groupe BOA

SALAFIN, tout comme le groupe auquel elle appartient, est consciente de l'importance des engagements sociaux et de l'alignement avec les meilleures pratiques du secteur. Dans ce contexte, SALAFIN s'est inscrit dans la lignée d'engagement de Bank Of Africa BMCE Group en adoptant les principes de la Charte de Responsabilité Sociétale du Groupe qui définit les engagements qui guident le modèle de croissance et les pratiques d'un groupe engagé. Elle s'articule autour des axes stratégiques suivants :

**1** | Respecter l'éthique des affaires et les intérêts de nos clients

**2** | Promouvoir les financements durables et l'entrepreneuriat social

**3** | Être un employeur responsable à l'écoute de nos collaborateurs et accompagnant leur développement

**4** | Être diligent dans l'exercice de la gouvernance et de la gestion des risques

**5** | Protéger l'environnement

#### a. Respecter l'éthique des affaires et les intérêts de nos clients, et ceci à travers :

- La Lutte contre toute forme de corruption, fraude et pratique anti-compétitive ;
- La prévention et la lutte contre toute forme de complicité dans le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ;
- La veille à la sécurité de l'information et à la protection des données personnelles ;
- L'offre d'un service clientèle de qualité en leur fournissant des informations sincères, exactes et complètes ;
- La satisfaction des besoins de nos clients en traitant leurs réclamations avec diligence ;

- L'assistance à nos clients en difficulté en veillant à la prévention des situations de surendettement ;
- L'adoption d'une démarche d'achats responsables.

**b. Promouvoir la finance durable en :**

- Prenant en compte les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance dans nos activités de financement ;
- Favorisant les financements à impact positif et l'entrepreneuriat ;
- Soutenant la croissance des TPE-PME ;
- Favorisant l'inclusion financière ;
- Développant l'investissement socialement responsable.

**c. Être un employeur responsable à l'écoute de nos collaborateurs et accompagnant leur développement et ceci via :**

- La promotion de la diversité ;
- La favorisation de l'égalité des chances de nos collaborateurs ;
- Le développement des compétences à travers une gestion de carrière proactive dynamique ;
- L'accompagnement des transformations, des évolutions de métiers et de la mobilité au sein de l'entreprise ;
- La prévention des risques liés à la santé et à la sécurité au travail ;
- La favorisation du bien-être et de la qualité de vie des collaborateurs ;
- Le respect de la liberté syndicale, du droit de négociation collective ;
- L'encouragement au dialogue social.

**d. Être diligent dans l'exercice de la gouvernance et la gestion des risques en :**

- Fournissant des informations fiables et complètes au Conseil d'Administration et aux différents comités spécialisés ;
- Veillant à une indépendance des administrateurs ;
- Mettant en place des dispositifs d'identification et de gestion des risques ;
- Fournissant des données sincères, complètes et certifiées à nos partenaires sur les marchés de capitaux ;
- Respectant le droit des actionnaires ;

**e. Protéger l'environnement en :**

- Atténuant l'empreinte environnementale liée à nos activités quotidiennes ;
- Encourageant la construction durable ;
- Développant la culture et le comportement durable.

**f. Agir dans l'intérêt des communautés et soutenir le dialogue avec nos parties prenantes et ceci à travers :**

- La promotion de l'éducation financière et le soutien de la micro finance ;
- La favorisation de l'accès à l'éducation pour tous ;

- L'inclusion financière ;
- Le respect des droits de l'Homme dans nos décisions de financement ;
- L'adoption d'une stratégie de mécénat soutenant la culture, le sport, les actions sociales et solidaires et l'environnement ;
- La construction d'un dialogue permanent avec nos parties prenantes pour contribuer à l'atteinte des objectifs de Développement Durable.

## 2. Les parties prenantes de SALAFIN

La performance de SALAFIN est étroitement liée aux liens que l'entreprise construit avec ses parties prenantes stratégiques. SALAFIN adresse sa responsabilité aux parties prenantes suivantes et s'engage à renforcer l'écoute et le dialogue pour mieux appréhender les réponses à leurs attentes.

### a. Collaborateurs :

#### Attentes :

- Bonnes conditions de travail
- Promotion de la diversité et de l'inclusion
- Formation et développement des compétences
- Politique de rémunération engageante
- Non-discrimination
- Dialogue social et négociation collective

#### Modalités de dialogue :

- Communication interne
- Entretiens individuels annuels

### b. Clients :

#### Attentes :

- Accompagnement tout au long de la relation
- Solutions de financement souples et responsables
- Protection des emprunteurs
- Qualité du service client
- Protection des données personnelles

#### Modalités de dialogue :

- Agences SALAFIN
- Enquêtes de satisfaction
- Outils digitaux

### c. Actionnaires :

#### Attentes :

- Performance financière
- Transparence et efficacité
- Accès à une information transparente, fiable et pertinente
- Alignement sur les axes d'engagement RSE

**Modalités de dialogue :**

- Communication régulière aux actionnaires
- Conseil de Surveillance

**d. Fournisseurs et partenaires :**

**Attentes :**

- Relations contractuelles pérennes
- Accès à de nouveaux marchés
- Transparence sur les conditions et modalités de sélection
- Relation durable et de bonne qualité
- Rémunération équitable
- Traitement équitable et adapté

**Modalités de dialogue :**

- Outils digitaux

**e. Autorités de contrôle / régulateurs :**

**Attentes :**

- Conformité aux lois et règlements
- Respect des lois et des règles du secteur

**Modalités de dialogue :**

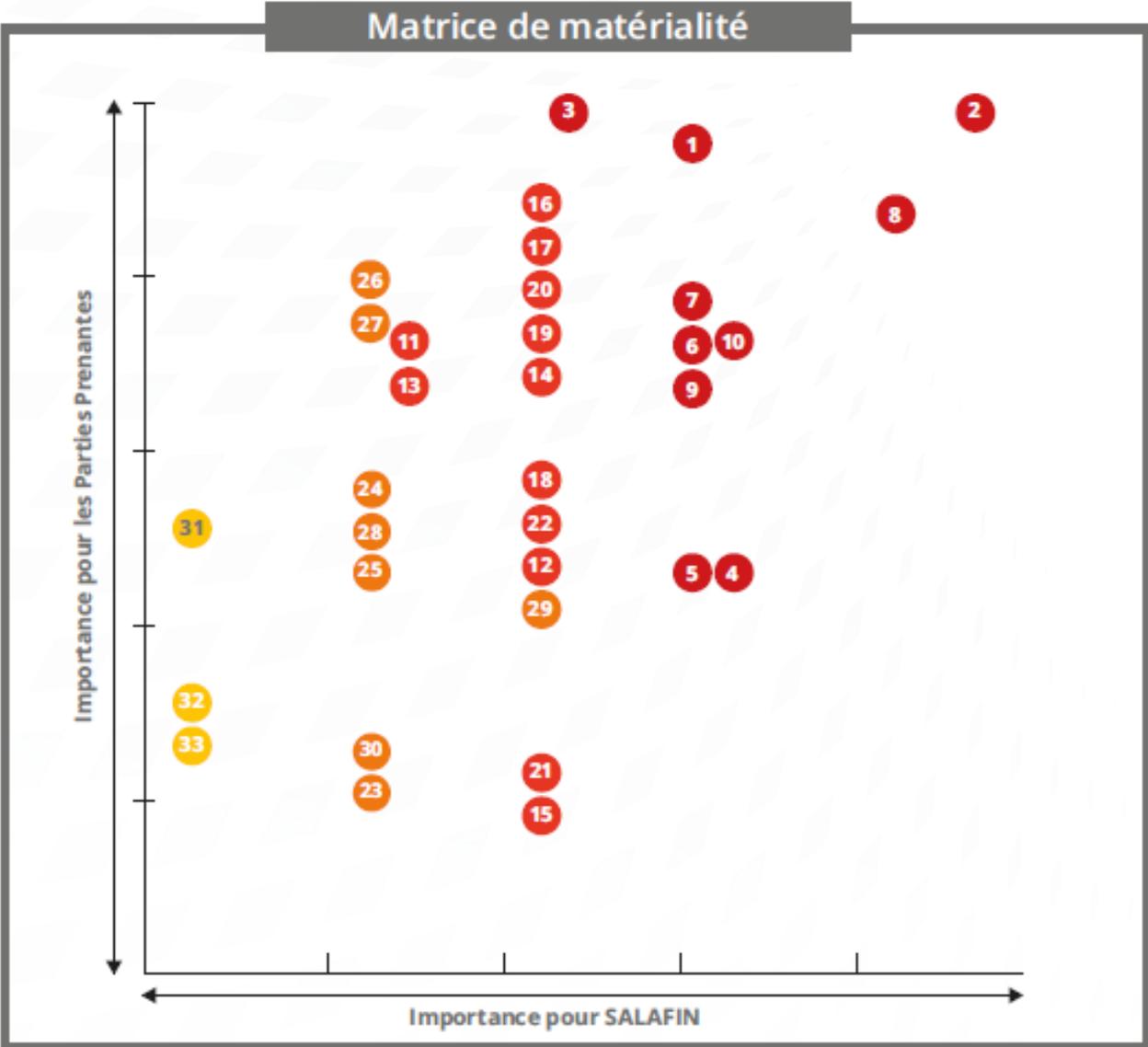
- Communication financière

**3. Les enjeux prioritaires :**

Pour définir ses enjeux prioritaires, SALAFIN a eu recours à une expertise externe qui s'est appuyée sur la norme Iso26000 ainsi que sur la charte RSE de Bank Of Africa, actionnaire principal. Les différents audits et autoévaluations RSE de SALAFIN ont également servis à cette fin.

Les enjeux ont ainsi été priorisés en fonction des attentes des parties prenantes telles qu'elles sont apparues suite à l'analyse documentaire effectuée par le partenaire externe et en fonction des enjeux RSE propres au secteur financier.

Importance et répartition des enjeux



Enjeux critiques		Enjeux majeurs		Enjeux modérés		Enjeux mineurs	
1	Application du principe de redevabilité	11	Principe, vision et valeurs	23	Devoir de vigilance	31	Droits économiques, sociaux et culturels
2	Respect des lois	12	Approche stratégique et objectifs : planification de l'intégration et de la RS	24	Santé et sécurité au travail	32	La prévention de la pollution
3	Discrimination et groupes vulnérables	13	Déploiement de la RS	25	Développement du capital humain	33	Implication auprès des communautés
4	Emploi et relations employeur - employé	14	Surveillance des performances	26	Promotion de la RSE dans la chaîne de valeurs		
5	Conditions de travail et protection sociale	15	Amélioration de l'organisation	27	Consommation durable		
6	Lutte contre la corruption	16	Relations avec les parties prenantes	28	Création d'emplois et développement des compétences		
7	Concurrence loyale	17	Situation présentant un risque pour les droits de l'Homme	29	Création de richesses et revenus		
8	Pratiques loyales en matière de commercialisation, d'information et de contrat	18	Principes fondamentaux et droits au travail	30	Investissement dans la société		
9	Service après-vente, assistance et résolution des réclamations et litiges pour les consommateurs	19	L'utilisation durable des ressources				
10	Protection des données et de la vie privée des consommateurs	20	Education et sensibilisation				
		21	Education et culture				
		22	Développement des technologies et accès à la technologie				

#### 4. L'éthique des affaires et le projet LAB/FT

Dans le cadre de ses missions et activités, SALAFIN veille quotidiennement au respect des lois et des principes déontologiques. L'intégrité et la gestion des risques s'inscrivent au cœur de chacune des démarches de l'entreprise. En veillant au respect de ces règles, SALAFIN remplit ses obligations envers ses actionnaires, et contribue à accroître la confiance dont elle jouit auprès de ses clients, collaborateurs, fournisseurs et des autorités de régulation.

Au sein de SALAFIN, la conformité couvre les sujets suivants :

- La lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme
- La prévention contre la corruption et la fraude
- Le respect des embargos financiers
- Le respect de la déontologie et de l'éthique professionnelle
- La prévention des conflits d'intérêt
- La protection des données à caractère personnel et la maîtrise des risques de non-conformité relatifs aux nouveaux produits/activités

SALAFIN s'est principalement concentré ces dernières années sur la Lutte Contre le Blanchiment et le Financement du Terrorisme à travers son projet LAB/FT, entamé par le Pôle Transformations, Projets et Organisation. Le projet vise la mise à niveau du dispositif LAB/FT déjà disponible au sein de SALAFIN, et ceci à travers les axes de déploiement suivants :

- La mise à niveau du corpus normatif, que ce soit en termes de procédures, de règles de gestion ou de politiques ;
- Le renforcement des obligations de vigilance à l'entrée de relation à travers la mise à niveau du dispositif de connaissance de la clientèle et l'identification des bénéficiaires effectifs ;
- Le filtrage de l'ensemble de la base de données selon les standards de Bank Of Africa BMCE Group ;
- Le profilage à priori et à posteriori en utilisant l'approche de classification par les risques ;
- L'instauration de dispositifs complémentaires tels que ; la cartographie des risques de non-conformité, le processus de veille réglementaire et la validation des nouveaux produits et activités ;
- La définition de l'organisation Compliance et de son périmètre d'intervention.

Le projet LAB/FT rentre dans le cadre de la communication transparente et proactive avec le régulateur à travers l'identification de correspondants déclarés et connectés au système de l'Union de Traitement du Renseignement Financier.

Dans le cadre de la mise en place des dispositions de la loi LAB/FT, SALAFIN a ouvert le chantier relatif à la déclaration des soupçons et d'échange d'informations avec l'ANRF (ex UTRF). Les volets ouverts dans le cadre de ce projet ont concerné l'ensemble des aspects fonctionnels et organisationnels. Dans ce cadre, le Département Organisation a mis en place de la procédure relative à la déclaration de soupçons et d'échange d'informations avec l'ANRF (ex UTRF).

## Avancement de la mise en place du dispositif LAB/FT

En ce qui concerne le projet LAB FT, la majorité des chantiers arrêtés initialement ont été finalisés ; des améliorations ainsi que des optimisations ont été identifiées et planifiées. Leur mise en œuvre est pilotée de près.

### Phase Fiabilisation & Amélioration

Chantier	Phase	Statut	Date Fin prévisionnelle
Filtrage des clients occasionnels	Déployé	Terminé	30/01/2023
Requalification des clients occasionnels en relation d'affaires	Déployé	Terminé	08/03/2023
Scoring LAB/FT des clients	Recette	En cours	31/03/2023
Reprise de l'historique KYC pour toute la clientèle active	Recette	En cours	31/03/2023

## 5. Le contrôle interne et la Conformité

La politique de conformité de SALAFIN s'inscrit dans le cadre réglementaire qui régit les établissements de crédit, notamment les Circulaire 4/W/2014 relative au Contrôle Interne, 1/W/2014 relative à la Gouvernance, 4/W/2017 relative au plan de redressement de crise interne, 5/W/2018 fixant les modalités de fonctionnement du comité chargé du processus d'identification et gestion des risques et 4/W/2018 relative aux conditions et modalités de fonctionnement du comité d'audit chargé d'assurer la surveillance et l'évaluation de la mise en œuvre des dispositifs du contrôle interne. Elle s'inspire également des dispositions internationales en matière de conformité telles qu'énoncées par le Comité de Bâle et le GAFI.

4 principes d'action guident l'approche conformité de SALAFIN :

- La responsabilité individuelle
- L'exhaustivité
- L'indépendance
- La règle du « mieux disant » déontologique

La politique de conformité de SALAFIN répond aux besoins suivants :

- Assurer la conformité aux lois, réglementations, règles et normes professionnelles qui régissent les activités bancaires et financières
- Favoriser la rigueur sur le plan de conduite générale et du respect des règles déontologiques et d'éthique professionnelle
- Garantir la loyauté à l'égard des clients
- Contribuer à l'intégrité dans le cadre de la commercialisation de produits financiers ;
- Prévenir du risque de réputation et des risques de sanctions pénales, administratives et disciplinaires dans les domaines de son ressort

La fonction Compliance, chargée d'accompagner la déclinaison de la politique conformité et d'assurer la coordination de la gestion du risque de non-conformité au sein de l'entité, assure également un rôle de coordination et de conseil avec les autres fonctions faisant partie de leur propre périmètre de responsabilité.

Afin d'assurer l'intégration de la conformité dans les différents processus et comportements, SALAFIN veille à la mise en place de programmes de formation et de sensibilisation au bénéfice des collaborateurs sur l'importance de la fonction et sur les procédures de contrôle de la conformité relatives aux opérations qu'ils effectuent.

## 6. Le code déontologique

En matière de déontologie, le code déontologique constitue le socle de l'éthique professionnelle de SALAFIN.

Ce code, mis à jour une première fois en 2016 pour être établi conformément à la circulaire n°01/05 relative aux règles déontologiques devant encadrer l'information au sein des sociétés cotées aux fins d'une protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, et au bon fonctionnement du marché financier. Il a été mis à jour en 2020 pour acter la nomination du nouveau responsable de la déontologie, M. Mohammed OUDGHIRI, Directeur Gouvernance et Projets Stratégiques.

Le code est applicable aux dirigeants de SALAFIN, membres du Comité de Direction, à toutes personnes participant habituellement au processus d'établissement des comptes de la société. Le code institue également les principes fondamentaux devant régir le comportement des personnes externes bénéficiant d'informations privilégiées concernant SALAFIN à l'occasion de l'exercice de leur profession ou de leur fonction.

Le code prévoit des actions de sensibilisation aux règles déontologiques prévues au moins une fois par an. Elles visent à s'assurer que les principes déontologiques sont convenablement assimilés par les personnes initiées et que les règles applicables auxdits principes continuent à être adaptées à l'activité et à l'organisation de SALAFIN.

## 7. La sécurité de l'information

La politique de sécurité des systèmes d'information regroupe les investissements de SALAFIN pour garantir la sécurité des opérations et la protection des données de ses clients. Elle englobe les mesures à respecter pour assurer la sécurité des systèmes d'information, notamment en ce qui concerne la sécurité informatique liée aux collaborateurs, à la gestion des actifs, au contrôle d'accès, à la sécurité physique et environnementale, la sécurité liée à l'exploitation, la sécurité liée aux communications, la relation avec les fournisseurs et la gestion de la continuité de l'information.

La gestion de la sécurité des systèmes d'information au sein de SALAFIN est placée sous la gouvernance du Comité de sécurité, du directeur du Pôle Organisation et Développement et du Responsable de la sécurité des systèmes d'information.

Soucieuse d'assurer la sécurité des systèmes d'information, SALAFIN met en place des séances de sensibilisation au profit des collaborateurs sur différentes thématiques.

Les collaborateurs de SALAFIN ayant également accès à des informations évaluées confidentielles ou à caractère personnel selon les dispositifs de la loi 09-08, doivent obligatoirement signer un

engagement de confidentialité énumérant leurs obligations, et ceci qu'il s'agisse d'une première embauche ou d'une promotion.

Les contrats avec les différents intervenants qui interagissent avec le système d'information de SALAFIN doivent également déterminer leurs responsabilités envers l'Organisation en matière de sécurité de l'information.

## 8. Plan de Continuité d'Activité (PCA)

### Plan de Continuité Informatique

Plusieurs chantiers ont été réalisés en 2023 dans le cadre du PCA /PCI, dont les caractéristiques sont ci-après :

Réalizations	Sinistre et déclenchement PCA	<ul style="list-style-type: none"> <li>18 évènements « interruption d'activité et panne système » suivis par l'entité PCA dont 2 ont nécessité le déclenchement du PCA.</li> </ul>
	Tests et organisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Test PCI : Indisponibilité des outils Immédi@, BMCE Collect et 4D via le canal DATACENTER BSK.</li> <li>Initiation de la préparation du test PCA : Incendie – Evacuation des lieux.</li> <li>Initiation du chantier des prestataires.</li> <li>Visite du site de repli</li> </ul>
	Documentation PCA	<p>Elaboration des documents :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Procédure de contournement d'incidents fréquents ( Indisponibilité Crédit Info &amp; Panne liaisons Agence Chahinates )</li> <li>Consignes de sécurité - Séisme</li> </ul> <p>Mise à jour des documents :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Politique de Continuité d'Activité Salafin</li> <li>Règles d'alerte du RPCA</li> <li>Règles d'activation de la cellule de crise</li> </ul>

## 9. Politique et Charte Achats Responsables

Courant l'année 2021, SALAFIN a participé à plusieurs ateliers de travail visant l'implémentation de bonnes pratiques achats responsables visant à :

- Mieux comprendre les engagements de SALAFIN dans les achats responsables à l'instar de ce qui est mentionné dans la charte RSE Groupe ;
- Connaître la démarche à adopter dans l'engagement des achats responsables afin de faire progresser l'évaluation de SALAFIN dans le cadre de la charte RSE Groupe ou d'agences de notation extra-financière ;
- Partager les exemples liés à la démarche d'achats responsables au sein d'autres filiales du groupe ;
- Elaborer un plan d'action de progrès sur la démarche d'achats responsables au niveau de SALAFIN.

La démarche de mise en place d'une politique achats responsables au sein de SALAFIN s'est reposée sur trois blocs fondamentaux :

- S'engager sur une politique achats responsables et charte fournisseurs responsables ;
- Dans ce contexte, SALAFIN a ainsi formalisé sa politique achats responsables et élaboré une charte achats responsables.

- Prioriser les risques RSE par famille d'achats tout en ciblant les familles ayant de grands volumes d'achats :
- SALAFIN a donc élaboré la cartographie des risques RSE par famille d'achats tout en les classant en fonction des volumes d'achats
- Développer le panel fournisseurs RSE en procédant à la sensibilisation des fournisseurs quant à la responsabilité sociale et sociétale.

SALAFIN a ainsi formalisé une **politique achats responsables** ayant pour objectif de renforcer la prise en considération des enjeux de la responsabilité sociale et environnementale dans les décisions d'achat.

La **charte achats responsables** a également été élaborée, en parallèle, afin d'engager les fournisseurs signataires à mettre en place une démarche de progrès dans leurs relations et de promouvoir les bonnes pratiques en matière de responsabilité sociale et environnementale. La charte permet de garantir un travail commun, entre SALAFIN et ses fournisseurs, et un partage des mêmes principes en matière de règles de bonne conduite et de comportement professionnel responsable dans un cadre de confiance réciproque entre les deux parties.

Ainsi, dans le cadre du suivi du programme « Kit Achats Responsables » et dans la continuité de mise en œuvre et d'application des principes de développement durable et de responsabilité sociale dans le domaine des Achats Responsables, la situation de l'avancement du déploiement de la démarche Achats responsables en 2023 est comme suit :

	Adoption	Formalisation
<b>Charte Achats Responsables</b>	OUI	OUI
<b>Politique Achats Responsables</b>	OUI	OUI
<b>Cartographie des risques Achats RSE</b>	OUI	OUI

# UNE RELATION CLIENT RESPONSABLE

---

## 1. L'approche client de SALAFIN

Les clients de SALAFIN sont une partie prenante importante, dont la satisfaction est une priorité. Des valeurs fortes guident la relation avec les clients et permettent de répondre à leurs attentes :

- **Engagement** : éthique et professionnalisme sont des notions fondatrices qui animent le quotidien des collaborateurs SALAFIN et qui les poussent à être aux côtés des clients à chaque étape de leurs projets.
- **Audace** : Une dynamique permanente pour sortir des sentiers battus grâce à la volonté de surpassement qui guident les équipes pour toujours proposer des solutions de financement novatrices et une qualité de service zéro défaut.
- **Service client** : proposer la meilleure prestation de service à la clientèle et aux partenaires en garantissant transparence et efficacité à chaque sollicitation, de la première consultation au dernier remboursement

## 2. La satisfaction client

SALAFIN a toujours mis le client au centre de ses préoccupations. Dès 2018, un programme d'excellence relation est lancé et représente un axe de développement stratégique de l'entreprise.

La dernière étude d'envergure a été menée en 2017 pour faire le point sur la satisfaction des clients sur l'ensemble des parcours, de la demande d'informations à la clôture d'un dossier de crédit. Le cabinet LSM-CSA a donc mené une étude objective et selon les standards internationaux.

422 clients se sont prononcés sur les différentes étapes des parcours d'informations, de souscription et d'après-vente proposés par SALAFIN. Un échantillon représentatif qui a permis de mener une enquête en profondeur sur les attentes des clients (existants et potentiels) et la qualité de service de l'entreprise.

Les excellents résultats obtenus ont permis de consolider les bases opérationnelles actuelles de SALAFIN, et d'asseoir sa stratégie de redéploiement : 92% des clients sont satisfaits de l'expérience SALAFIN, et 80% recommandent SALAFIN à leurs proches.

SALAFIN a également réalisé une étude de satisfaction sur les différentes étapes du processus d'achat. Cette étude organisée par le cabinet LSM-CSA s'est effectuée sur un échantillon représentatif de 522 personnes clients et non clients SALAFIN.

### Les principaux indicateurs de la satisfaction clients

- L'offre produit : 90% de nos clients trouvent l'offre de produits adaptées à leurs besoins, et 92% des clients professionnels jugent les offres adaptées à leurs besoins
- Le service en agence : 96% de nos clients sont satisfaits de la qualité de l'accueil en agence, et 95% des clients questionnés sont satisfaits de l'écoute et de la compréhension de leurs besoins - Information et communication : 91% de nos clients sont satisfaits de la qualité de traitement de leurs demandes durant tout leur cycle de crédit chez SALAFIN, et 86% trouvent que les informations fournies pendant la phase de demande du crédit sont claires et fiables

- La phase d’octroi et de mise en place du crédit : 80% des clients sont satisfaits de nos conditions de financement, et 91% de nos clients jugent l’expérience d’octroi de crédit simple et efficace
- La qualité du service après-vente : 91% des clients sont satisfaits de nos délais de réponse à leurs demandes, et 91% des clients jugent la relation client SALAFIN souple
- La qualité du service au niveau du CRC : 89% des clients jugent nos délais de traitements satisfaisants, et 92% des clients sont satisfaits de la disponibilité et de l’écoute des interlocuteurs

### 3. La digitalisation des services

SALAFIN a pris toute la mesure de l’apport d’une mutation digitale pour créer de la valeur pour ses clients et a démarré ainsi en avril 2016 une réflexion pour structurer sa transition numérique. SALAFIN a mené une démarche participative interne, impliquant l’équipe dirigeante et les top managers afin d’identifier les enjeux stratégiques et les mises à niveau nécessaires à ce programme de transformation. Depuis, des ateliers de construction ont permis de concevoir et formaliser avec les managers les chantiers pour faire correspondre la vision et les réalités du terrain. Enfin, un travail de consolidation des projets a permis de structurer une feuille de route à court et moyen terme.

Le programme de transformation digitale de SALAFIN s’articule autour de quatre principaux axes et vient accompagner les enjeux stratégiques de la société. L’expérience client digitale est incontestablement un des piliers de la mutation entreprise par SALAFIN. La multiplicité et l’interactivité des canaux impose aujourd’hui et plus que jamais de repenser en continue, les parcours digitaux de la souscription, du service après-vente et de la fidélisation et de tendre vers une omnicanalité de ses points de contact pour satisfaire les nouveaux modes de consommation de nos prospects, clients et partenaires prescripteurs. Cette nouvelle expérience digitale doit lever les freins des déplacements, des barrières géographiques, de la disponibilité, clarté et transparence de l’information, de la personnalisation et de la réactivité. Elle doit apporter une extensibilité des solutions, qui s’adaptent aux besoins — et non plus l’inverse.

En février 2018, SALAFIN a procédé au lancement de ses nouvelles interfaces web et mobile destinées aux prospects et clients afin de simplifier leur parcours d’informations, de souscription et de gestion de leurs crédits en cours.

L’espace [www.salafin.com](http://www.salafin.com) englobe à la fois un espace dédié à ses offres et produits, un espace authentifié pour les clients ainsi qu’un espace institutionnel.

L’espace produits comprend des fonctionnalités comme la simulation, la souscription, le scoring en ligne et le suivi des dossiers. L’espace dédié aux clients SALAFIN permet la consultation et la gestion des dossiers de crédit pour les clients particuliers et entreprises. Et enfin, un troisième espace dédié au contenu institutionnel pour accéder aux informations financières ainsi qu’à l’espace de recrutement.

Le nouveau site [www.salafin.com](http://www.salafin.com) est programmé pour être responsive, c’est-à-dire que son affichage s’adapte au terminal de l’utilisateur qu’il soit fixe ou mobile. De plus, SALAFIN a fait le choix de proposer à ses clients, une application mobile « Self care » leur permettant plus de confort d’utilisation lors des consultations de gestion de leurs crédits. Cette application est disponible sur les App stores iOS et Android.

D'autres réalisations concernent le lancement de la présence digitale de SALAFIN sur des plateformes comme Facebook & LinkedIn, l'enrôlement des partenaires dans la plateforme PFP (plateforme digitale mise à disposition des partenaires) et le lancement de nouveaux canaux de la relation client (tchat online, Callback).

Toutes les actions décrites plus haut continuent d'évoluer au service du client, pour lui offrir plus d'autonomie et de simplicité d'usage. L'équipe digitale travaille en continue sur les évolutions des fonctionnalités et l'optimisation des parcours.

## ENVIRONNEMENT

---

L'engagement de SALAFIN visant à la protection de l'environnement consiste à identifier les domaines prioritaires en impacts directs sur lesquels elle peut agir :

- Consommation électrique
- Déchets
- Consommation de papier
- Consommation d'eau
- Transport

Dans ce cadre, SALAFIN a entamé à partir de l'année 2022, la mise en œuvre de sa stratégie en faveur de la protection de l'environnement grâce à l'établissement d'une cartographie des sites et agences, leurs évaluations, puis la programmation de leurs adoptions de 10 bonnes pratiques. Ces dernières permettront de réduire l'impact environnemental direct de ces sites sur l'environnement. La finalité est leur généralisation au fur et à mesure des interventions et des aménagements éventuels.

Afin de garantir une omnicanalité à l'ensemble des clients, cette approche a également été accompagnée de l'accélération de la digitalisation du parcours d'octroi de crédit du moment d'établissement de la demande jusqu'à la signature de l'Offre Préalable de Crédit, qui elle seule, nécessitera le déplacement de la personne à un point de vente SALAFIN.

Enfin, dans le cadre du déploiement du futur plan d'action RSE de SALAFIN, il est prévu une campagne de communication interne visant à sensibiliser le capital humain de l'entreprise aux éco-gestes et au comportement éco citoyen.

## SALAFIN, EMPLOYEUR RESPONSABLE

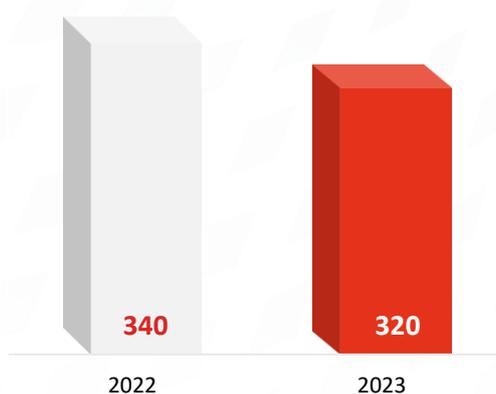
SALAFIN inscrit sa politique Ressources humaines au service du développement, de la valorisation de son capital humain et de la performance globale de l'entreprise. Cette ambition s'exprime au travers des principes fondamentaux et engagements forts dans toutes les démarches liées au recrutement, à la gestion des carrières, la formation et à la rémunération.

### 1. L'emploi au sein de SALAFIN

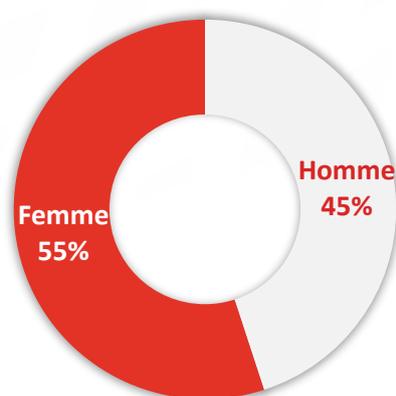
À fin 2023, SALAFIN compte 320 collaborateurs contre 340 en 2022, soit une baisse de -5,9%. L'effectif d'ORUS services, filiale à 100% de SALAFIN chargée de son activité informatique s'établit à 22 collaborateurs.

Ainsi, l'effectif global de SALAFIN se répartit comme suit :

Evolution de l'effectif de Salafin



Répartition Homme/Femme en 2023



### Evolution de l'effectif par catégorie professionnelle

	2022	2023	Var 23/22
Directeurs	10	9	-10%
Cadres supérieurs	35	32	-9%
Cadres Moyens	68	64	-6%
Employés	227	215	-5%
<b>TOTAL</b>	<b>340</b>	<b>320</b>	<b>-6%</b>

### Répartition de l'effectif par branche d'activité

Pôle	2022	2023	Var 23/22
Pôle Commercial & Marketing	99	88	-11%
Pôle Curatif	66	61	-8%
Pôle Financier & Administratif	42	40	-5%
Pôle Risque Crédit	5	7	40%
Pôle Supports & Opérations	83	76	-8%
Pôle Transformation, Projets et Organisation	15	16	7%
Présidence	30	32	7%
<b>TOTAL</b>	<b>340</b>	<b>320</b>	<b>-6%</b>

## 2. Le recrutement et l'intégration

SALAFIN adopte une démarche de recrutement proactive. Elle veille à la bonne adéquation des profils recrutés en appuyant sur une connaissance fine et planifiée des besoins à combler et sur une cartographie des effectifs et des compétences existantes et nécessaires.

SALAFIN veille dans ses recrutements à l'égalité des chances dans le traitement et à la non-discrimination sur la base des critères économiques ou sociodémographiques (nationalité, origine ethnique, religion, handicap, âge, sexe...etc.).

A ce titre, SALAFIN s'attache à promouvoir la diversité et l'égalité des chances dans le traitement des candidatures de recrutement et ce à travers l'ensemble des phases de recrutement (recherche, sélection, embauche, intégration, ...).

SALAFIN s'engage envers les jeunes diplômés et œuvre pour leur faciliter l'accès au premier emploi, principalement à travers sa politique envers les stagiaires.

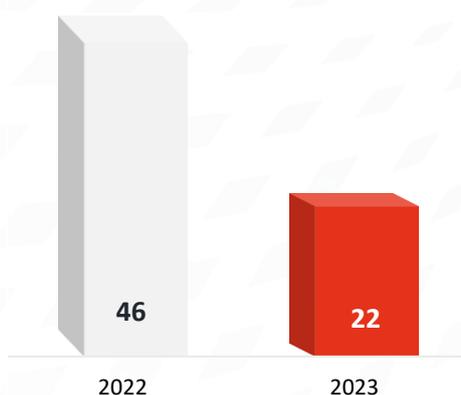
Pareillement, le Capital Humain s'appuie sur des outils de recrutement diversifiés : les sites de recrutement et les pages d'emploi carrière, les sites institutionnels en renvoyant vers les sites de recrutement le cas échéant, le recours aux réseaux sociaux comme support de communication pour assurer une large diffusion des annonces d'emploi, la participation à des forums de recrutement et le développement des partenariats avec des Universités et des Écoles...etc

### 3. Mouvement du personnel : recrutements et départs

En 2023, 22 recrutements ont été réalisés, marquant une baisse (-52%) par rapport à 2022 où 46 recrutements avaient été réalisés.

Les principaux Pôles concernés sont le Pôle Supports et Opérations et le Pôle Commercial & Marketing.

#### Evolution des recrutements

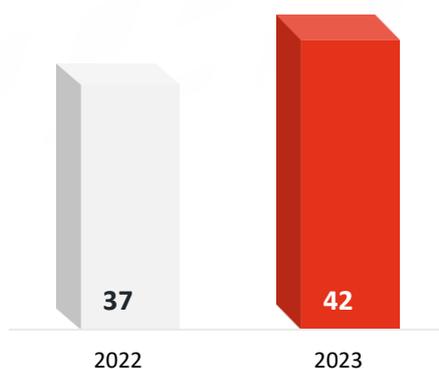


#### Recrutements par pôle d'activité

Pôle	2023
Pôle Supports & Opération	8
Pôle Commercial & Marketing	4
Pôle Transformation, Projets & Organisation	4
Présidence	3
Pôle Risque Crédit	2
Pôle Curatif	1
<b>Total Recrutement</b>	<b>22</b>

Concernant les départs, le nombre s'élève pour l'exercice 2022 à 42, marquant une augmentation de 13% par rapport à l'année 2021 qui avait enregistré 37 départs.

#### Evolution des départs



### Départs par pôle d'activité

Pôle	2023
Pôle Supports & Opération	14
Pôle Commercial & Marketing	14
Pôle Curatif	7
Pôle Transformation, Projets & Organisation	3
PRESIDENCE	3
Pôle Financier & Administratif	1
<b>Total Départs</b>	<b>42</b>

## 4. La gestion des carrières

La politique de gestion de carrière a pour objectifs d'assurer l'adéquation des projets professionnels individuels avec les besoins de SALAFIN, d'anticiper l'évolution des métiers et des besoins, de développer et accompagner l'employabilité des collaborateurs et d'identifier les talents et veiller à leur accompagnement.

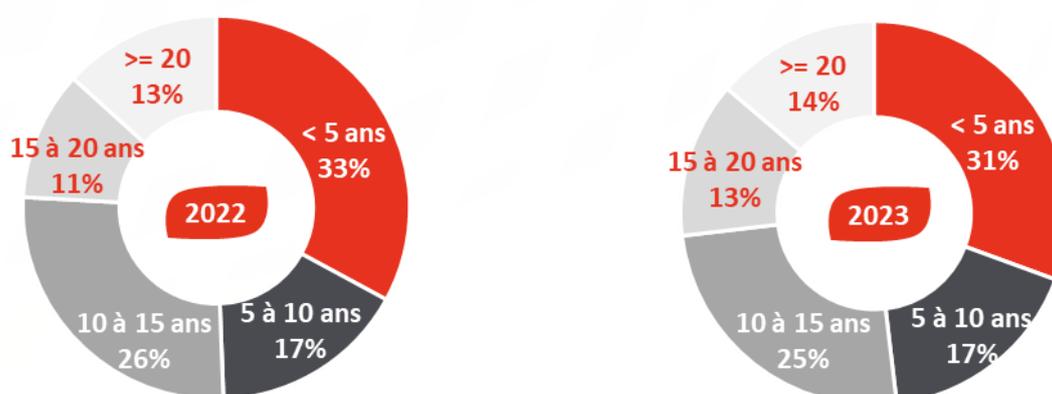
Le dispositif de gestion des carrières adopté au sein de SALAFIN veille à l'égalité des chances dans le traitement et à la non-discrimination des collaborateurs pour des critères économiques ou sociodémographiques (nationalité, origine ethnique, religion, handicap, âge, sexe...etc.). Il s'appuie sur des critères objectifs liés à la compétence et à la performance des collaborateurs.

Les opportunités d'évolution verticales et horizontales et les postes à pourvoir dans les différents métiers et géographies doivent être publiés de manière ouverte et transparente, à l'exception des postes sensibles et cas spécifiques.

La politique de gestion des carrières est soutenue par un dispositif d'évaluation efficace et objectif. L'évaluation professionnelle est un moment clé du cycle de gestion des carrières permettant de s'arrêter sur le projet professionnel du collaborateur et formaliser clairement ses aspirations et ses possibilités d'évolution.

L'accompagnement des évolutions de carrières met l'accent sur la fidélisation des talents et sur des programmes de formation personnalisés, afin d'assurer l'adéquation entre le profil du candidat, ses aspirations professionnels et les besoins de SALAFIN.

### Répartition de l'effectif par ancienneté



Une grande priorité est également accordée à la mobilité interne au sein de SALAFIN afin de répondre aux besoins en matière de ressources et aux besoins de développement des collaborateurs, en favorisant la promotion interne notamment dans les postes de Management.

En 2023, 18 mouvements ont été enregistrés au sein de SALAFIN, traduisant un changement de métier ou de poste dans le cadre de la mobilité.

#### Evolution des mobilités géographiques et fonctionnelles

Année	2022	2023
Mobilité Fonctionnelle & Géographique	2	6
Mobilité Géographique	3	1
Mobilité Fonctionnelle	12	11
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>18</b>

## 5. La formation et le développement des compétences

SALAFIN accorde une attention particulière à la formation, élément essentiel au développement et maintien des collaborateurs. La société veille à ce que tout collaborateur permanent, quel que soit son niveau hiérarchique, son parcours académique, sa fonction, son ancienneté, son genre, etc., ait accès à un cycle de formation, en cohérence avec les conditions et les objectifs fixés.

Les plans de formation mis en place s'appuient sur des besoins de formation concrets, en réponse à l'évolution des métiers et des collaborateurs.

La formation s'effectue par plusieurs moyens : la formation à distance sur le poste de travail, l'accès à l'encadrement et l'apprentissage avec le manager, le partage de l'expérience, des réussites et des préoccupations avec les collègues, l'autoformation et la curiosité vis-à-vis des situations de gestion au quotidien et les nouvelles missions confiées.

En 2023, la majorité des formations étaient dispensées en interne et visaient à renforcer le dispositif du Contrôle Interne.

#### Liste des formations 2023

Formations	Nombre de collaborateurs
LAB/FT	251
Secourisme	32
Microsoft Office Access 2016	5
Microsoft Office Excel 2016	5
Microsoft Office Word 2016	5

## 6. La politique générale de rémunération

Afin d'attirer et fidéliser les meilleurs talents, SALAFIN propose à ses collaborateurs un système de rémunération compétitif et attractif.

Le dispositif de rémunération se base sur des principes de transparence et d'équité. Il veille également à l'égalité des chances dans le traitement et à la non-discrimination lors de tous les actes liés à la rémunération des collaborateurs.

SALAFIN veille régulièrement à la compétitivité de son dispositif de rémunération avec le marché local.

Les rémunérations sont déterminées de manière à éviter la mise en place d'incitations qui pourraient entraîner des situations de conflits d'intérêts entre les collaborateurs et les clients externes ou le non-respect des règles de bonne conduite.

## NOTE METHODOLOGIQUE

---

La mesure de la performance extra-financière de SALAFIN s'appuie sur une série d'indicateurs formalisés en vue de rendre compte de la démarche ESG aux différentes parties prenantes de l'entreprise.

- **Périmètre de reporting** : Les données extra-financières concernant les indicateurs sociaux, sociétaux, et environnementaux couvrent l'ensemble des activités de SALAFIN sauf lorsque des exceptions sont explicitement mentionnées.
- **Période de reporting** : L'ensemble des indicateurs contenus dans le présent rapport couvrent les activités de SALAFIN pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Dans le cas où certaines données concernent une période de reporting différente de l'année calendaire, cela est précisé dans le corps du rapport.
- **Référentiel du reporting** : Les indicateurs suivis au sein de SALAFIN sont en conformité avec la norme ISO 26000 en termes de pertinence pour le secteur d'activité et la spécificité de ses activités et opérations.
- **Modalités de reporting** : Les informations et indicateurs nécessaires à l'élaboration de ce rapport ont été collectés et communiqués par les différentes entités de SALAFIN et ont été consolidés par le Comité RSE. Les indicateurs communiqués dans ce rapport proviennent d'informations déjà pilotées par les différentes fonctions de l'entreprise. Le rapport a été validé par les membres du Comité RSE et communiqué au Président du Directoire avant sa publication.

04

# COMPTES ANNUELS & RAPPORTS

# RAPPORT DE GESTION

- Environnement économique et financier
- Environnement sectoriel
- Activité et résultats
- Projet d'affectation du résultat
- Orientations stratégiques
- Filiales de SALAFIN
- Communication financière

# ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

---

## 1. Conjoncture économique internationale et nationale

Dans sa revue mensuelle de la conjoncture économique, monétaire et financière publiée en avril 2024, Bank Al Maghrib indique que les principales économies avancées et émergentes, à l'exception des Etats Unis, montrent des signes de ralentissement, suite à des tensions géopolitiques liées à la persistance de la guerre en Ukraine et au conflit israélo-palestinien, au durcissement des conditions financières ainsi qu'à des pressions inflationnistes. De ce fait, les données des comptes nationaux relatives au quatrième trimestre 2023 révèlent une accélération de la croissance aux États-Unis, où elle a atteint +3,1% en glissement annuel, comparativement à +2,9% au trimestre précédent. Cette dynamique est principalement impulsée par l'augmentation des dépenses de consommation, de l'investissement et des exportations.

En revanche, l'activité économique, dans la zone euro, a connu une légère progression de +0,1% au quatrième trimestre après une stagnation le trimestre précédent. Par pays, le PIB a évolué de +0,7% en France, de +0,5% en Italie et de +2% en Espagne contre une contraction de -0,2% en Allemagne.

Par ailleurs, le Royaume-Uni a maintenu une croissance stable de +0,3% au troisième trimestre, tandis que le Japon a enregistré une décélération de sa croissance de -2,3% à +1,6%.

A l'échelle nationale, les données des comptes nationaux du quatrième trimestre 2023 soulignent que la croissance économique a augmenté à un taux de +4,1%, comparé à +0,7% au même trimestre de l'année précédente. Cette progression est attribuable à une hausse de +5,8% de la valeur ajoutée agricole, contre un recul de -13,1% précédemment, ainsi qu'à une croissance de +4,1% de la valeur ajoutée non agricole, après +2,2% auparavant. Sur l'année 2023, le PIB aurait progressé de +3,2%, après +1,2% en 2022, résultant d'une augmentation de +6,2% de la valeur ajoutée agricole et de +3,0% de celle non agricole.

## 2. Marché de travail

Selon la note de conjoncture de la Direction des Etudes et des Prévisions Financières (DEPF) publiée en mars 2024, le marché de l'emploi national a enregistré au cours de l'année 2023, une diminution de 157 000 postes.

Par secteur d'activité, cette tendance négative a concerné principalement le secteur de l'agriculture, forêt et pêche qui a enregistré une perte de 202 000 postes. En revanche, le secteur du BTP a connu une création de 19 000 postes, tandis que les services et l'industrie y compris l'artisanat ont respectivement enregistré des créations de 15 000 et 7 000 emplois.

En outre, le taux de chômage a atteint 13% en 2023, enregistrant une progression de +1,2 point par rapport à l'année précédente. Cette augmentation résulte d'une hausse de +1 point dans les zones urbaines, atteignant 16,8%, et de +1,1 point dans les zones rurales, s'élevant à 6,3%. Par catégorie de population, les plus fortes hausses ont été observées parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans (+3,1 points), les hommes (+1,2 point) et les diplômés (+1,1 point).

### 3. Demande intérieure

Par rapport à la demande intérieure, la consommation des ménages a enregistré une amélioration de +3% au titre de l'année 2023 contre un repli de -1,6% l'année précédente. De plus, le rythme de la consommation des administrations publiques s'est accéléré à +4,6%. En ce qui concerne l'investissement, il a rebondi de +19,6% après avoir subi un repli de -4,1%. Pour les échanges extérieurs de biens et services, ils ont eu un impact négatif sur la croissance, contribuant à une diminution de -5,2 points contre une contribution positive de +2,4 points. Cette baisse est due à un ralentissement de la croissance des exportations de biens et services en volume, passant de +20,1% à +6,4%, quant aux importations, elles se sont accélérées de +9,4% à +13,3%.

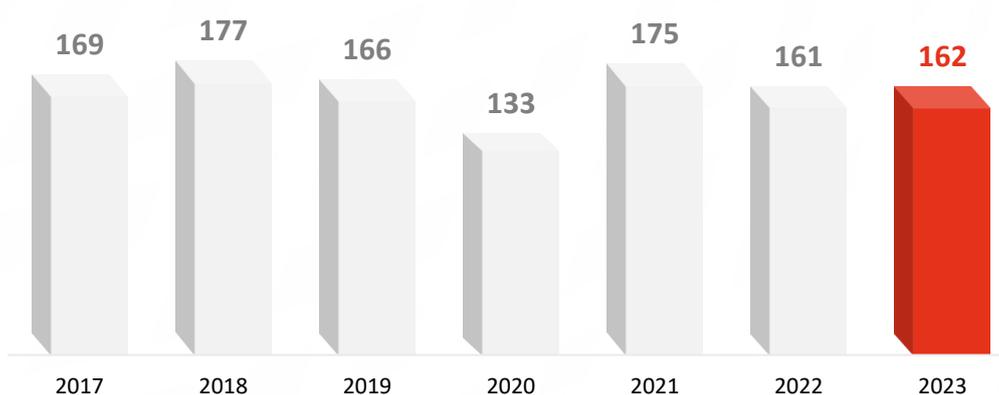
### 4. Marché automobile

Selon les chiffres publiés par l'Association des Importateurs de Véhicules Automobiles au Maroc (AIVAM), 161 504 véhicules neufs ont été écoulés à fin 2023 contre 161 410 unités en 2022, soit au même niveau que l'année dernière.

Cette quasi-stagnation est en lien avec les conditions macroéconomiques complexes, marquées par une inflation élevée et un contexte économique défavorable, impactant ainsi la demande.

Dans le détail, la part des véhicules particuliers (VP), principal contributeur dans les ventes, représente 90% du volume global, avec 145 292 unités vendues en 2023 contre 143 186 unités l'année dernière (+1,47%). Concernant la catégorie des véhicules utilitaires légers (VUL), elle a connu une contraction de -11,0% par rapport à 2022 s'établissant à 16 212 unités.

#### Evolution des ventes automobiles 2017-2023 (en milliers d'unité)



Source : aivam

## ENVIRONNEMENT SECTORIEL

### 1. Évolution de la production des sociétés de crédit à la consommation

Selon les statistiques de l'Association des Professionnels des Sociétés de Financement à fin décembre 2023, la production globale du secteur du crédit à la consommation s'élève à 22,7 milliards de dirhams, en hausse de +9,2% par rapport 2022.

Par segment, les prêts affectés représentent une part de 68% dans le total de la production et ont connu une progression de +12,9% pour s'établir à 15,4 milliards de dirhams.

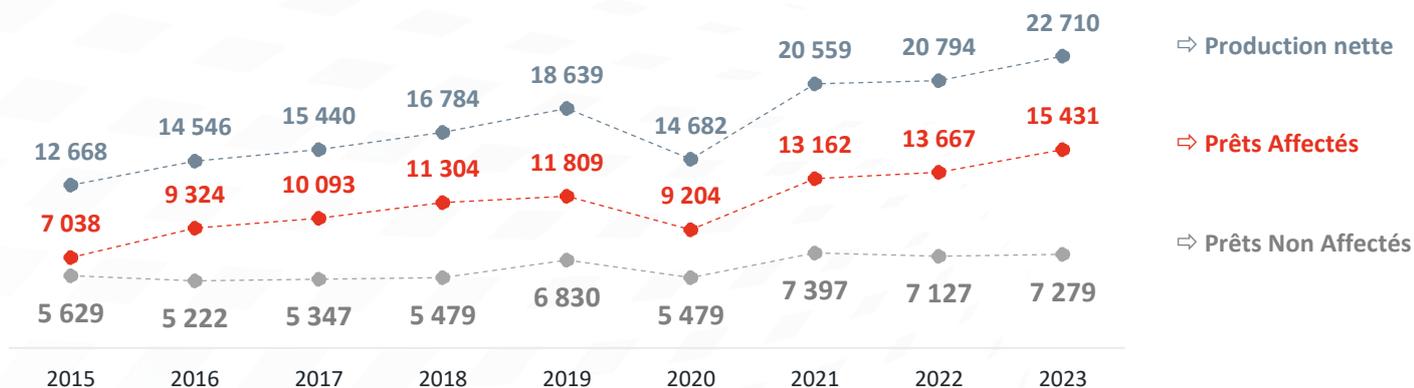
La production nette des véhicules a atteint 14,9 milliards de dirhams, soit une hausse de +13,6%, suite à l'augmentation de la production du crédit classique de +14,1% et de la Location avec Option d'Achat de +13,0% qui s'établissent respectivement à 7,8 et 7,1 milliards dirhams à fin 2023.

Concernant les prêts non affectés, ils affichent une évolution de +2,1% à 7,3 milliards de dirhams grâce à l'augmentation des performances du produit CNT de +9,3% à 3,4 milliards de dirhams.

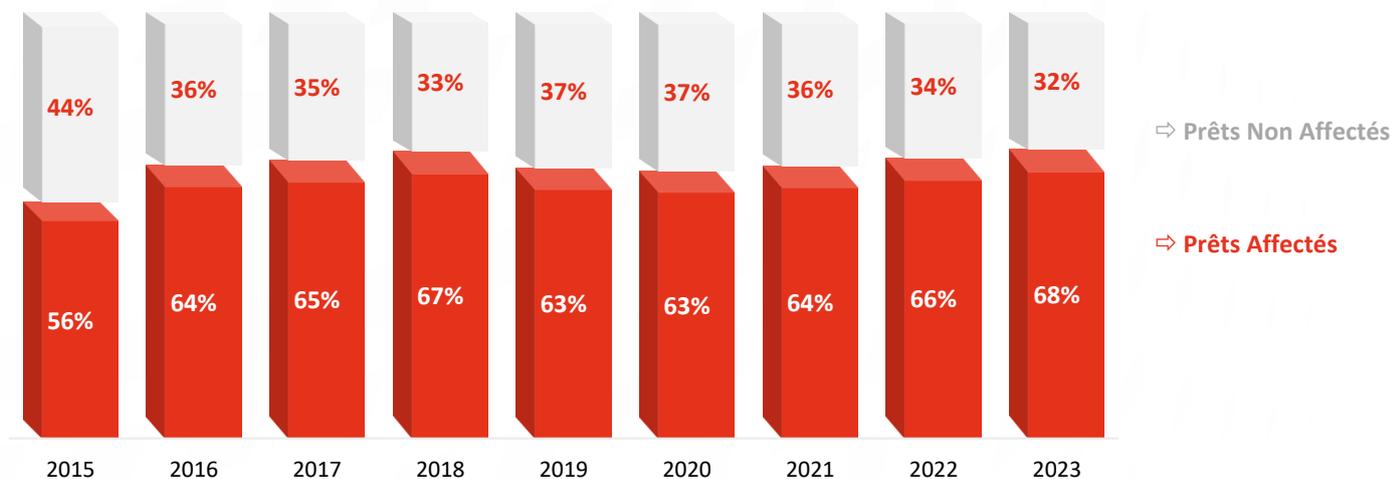
#### Evolution de la production nette des sociétés de crédit à la consommation (en KDH)

Production nette (KDH)	2022	2023	Var 23/22
<b>Prêts Affectés</b>	<b>13 667 088</b>	<b>15 431 292</b>	<b>12,9%</b>
<b>Véhicules</b>	<b>13 099 185</b>	<b>14 879 898</b>	<b>13,6%</b>
Crédit classique	6 814 471	7 778 384	14,1%
LOA	6 284 714	7 101 513	13,0%
Prix du véhicule HT	9 526 612	10 572 983	11,0%
Premier Loyer Majoré (PLM) HT	813 556	730 485	-10,2%
Dépôt de garantie	2 428 342	2 740 985	12,9%
MOURABAHA	0	0	
<b>Equipement domestique</b>	<b>567 904</b>	<b>551 395</b>	<b>-2,9%</b>
<b>Autres (préciser)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>Prêts Non Affectés</b>	<b>7 127 083</b>	<b>7 278 580</b>	<b>2,1%</b>
<b>Prêts personnels</b>	<b>7 088 949</b>	<b>7 239 740</b>	<b>2,1%</b>
CNT	3 069 414	3 355 211	9,3%
CMR	892 898	924 950	3,6%
Conventions privées	499 323	404 390	-19,0%
OP Bancaire	2 627 314	2 555 190	-2,7%
<b>Revolving</b>	<b>38 134</b>	<b>38 839</b>	<b>1,8%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>20 794 171</b>	<b>22 709 872</b>	<b>9,2%</b>

**Évolution de la production nette par segment 2015-2023 (en MDH)**



**Évolution de la répartition de la production 2015-2023**



## 1. Évolution des encours des sociétés de financement

Remarque préliminaire : la majorité des sociétés incluent les dépôts de garantie et les loyers perçus d'avance de la LOA et LOA+ dans leur encours. L'encours financier de ces sociétés est donc nettement plus faible.

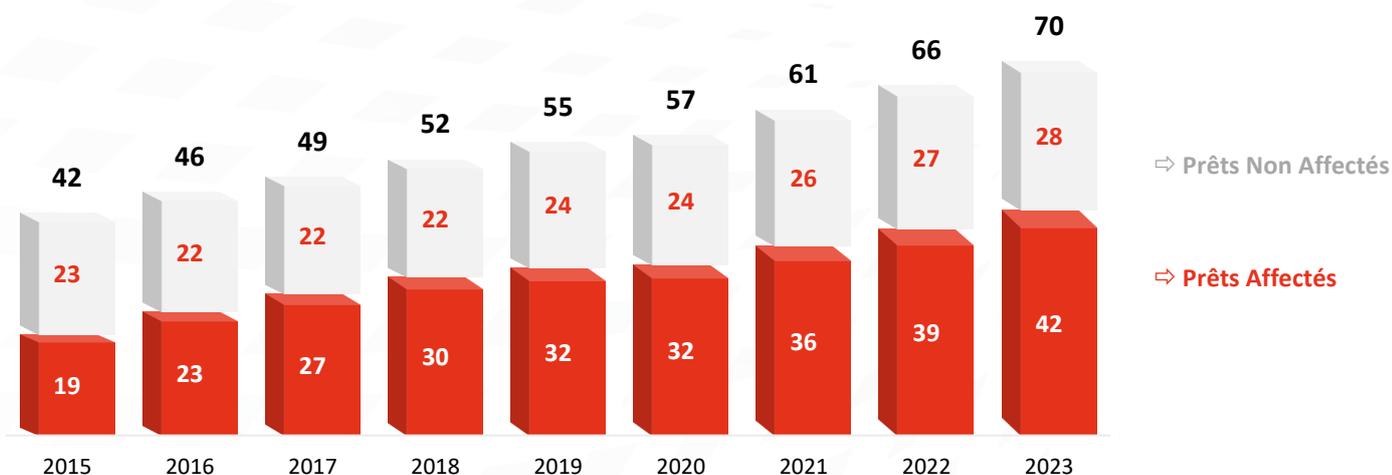
Encours bruts (KDH)	2022	2023	Var 23/22
<b>Prêts Affectés</b>	<b>38 847 827</b>	<b>42 462 291</b>	<b>9,3%</b>
<b>Véhicules</b>	<b>38 403 300</b>	<b>42 006 817</b>	<b>9,4%</b>
Crédit classique	15 779 422	17 647 875	11,8%
LOA	22 623 365	24 358 426	7,7%
MOURABAHA	514	516	0,4%
<b>Equipement domestique</b>	<b>444 527</b>	<b>455 474</b>	<b>2,5%</b>
<b>Autres (préciser)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>Prêts Non Affectés</b>	<b>27 154 928</b>	<b>28 024 219</b>	<b>3,2%</b>
<b>Prêts personnels</b>	<b>26 913 075</b>	<b>27 794 524</b>	<b>3,3%</b>
CNT	13 968 552	14 337 644	2,6%
CMR	2 572 160	2 774 824	7,9%
Conventions privées	2 570 328	2 565 610	-0,2%
OP Bancaire	7 802 036	8 116 446	4,0%
<b>Revolving</b>	<b>241 852</b>	<b>229 694</b>	<b>-5,0%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>66 002 755</b>	<b>70 486 509</b>	<b>6,8%</b>

À fin décembre 2023, l'encours brut global des sociétés de crédit à la consommation aux particuliers s'affiche, selon l'APSF, à 70,5 milliards de dirhams en augmentation de +6,8% par rapport à fin décembre 2022. Les deux segments contributeurs, à savoir, les prêts affectés et les prêts non affectés ont progressé respectivement de +9,3% et +3,2% pour atteindre 42,5 et 28,0 milliards de dirhams.

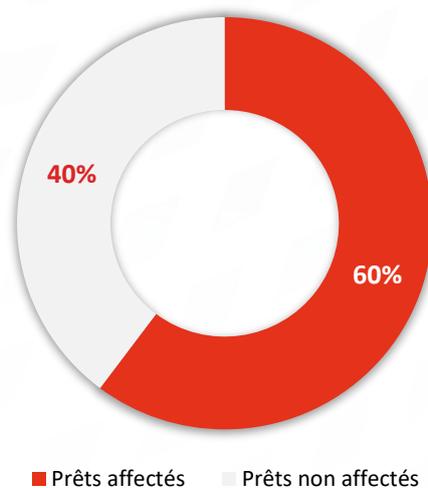
Les encours bruts des véhicules sont en hausse de +9,4% pour atteindre 42,0 milliards de dirhams, tirés par les crédits classiques et les crédits Locations avec Option d'Achats qui augmentent respectivement de +11,8% à 17,6 milliards de dirham et +7,7% à 24,4 milliards de dirham. Quant aux EDM (équipement domestiques), ils enregistrent 455 MDH en 2023, soit une augmentation de +2,5%.

De leur part, les encours des prêts personnels évoluent de +3,3% et s'établissent à 27,8 milliards de dirhams. Cette hausse a concerné pratiquement tous les produits (sauf les conventions privées qui accusent un léger retrait de -0,2%), à savoir les prêts destinés aux fonctionnaires (CNT) (+2,6% à 14,3 milliards de dirham), les prêts CMR destinés aux retraités du secteur public (+7,9% à 2,8 milliards de dirham) et les opérations bancaires qui augmentent de +4,0% à 8,1 milliards de dirhams.

**Évolution de l'encours brut du secteur des sociétés de crédit à la consommation 2015-2023 (en milliards de DH)**



**Répartition de l'encours brut des sociétés de financement à décembre 2023**



Le poids de l'encours de la famille de produit Prêts Affectés dans l'encours global représente 59% au moment où l'encours des Prêts Non Affectés représente 41%.

# ACTIVITE ET RESULTATS

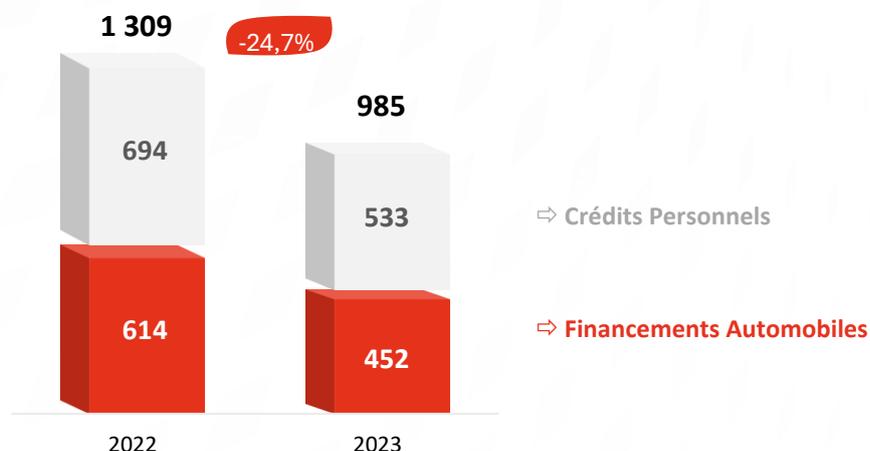
## 1. Activité Commerciale

Au cours de l'année 2023, SALAFIN a opéré des changements organisationnels significatifs dans l'activité commerciale, marqués par l'avènement d'une nouvelle direction en charge du Pôle Commercial, Marketing et Digital, ainsi que par l'adoption d'une nouvelle feuille de route commerciale ayant pour objectif de redéfinir et de réorienter les fondamentaux des activités commerciales, marketing et digitales de la société.

Ces efforts traduisent l'ambition de SALAFIN de se repositionner sur des segments d'activités rentables et de générer un volume d'activités suffisant permettant de soutenir la croissance des revenus et des activités de la société.

Dans ce contexte, la production nette de SALAFIN pour l'année 2023 a atteint 985 MDH, en retrait de -24,7% par rapport à l'exercice précédent, tirée par la baisse du segment des prêts personnels de -23,2% à 533 MDH et celle du segment des prêts automobiles de -26,4% à 452 MDH. Toutefois, parmi les premiers effets positifs de la nouvelle stratégie commerciale, cette production a été réalisée avec de meilleurs rendements.

### Evolution de la production (en MDH)



## 2. Résultats financiers

Au titre de l'exercice 2023, Le Produit Net Bancaire ressort à 396 MDH, soit un niveau stable par rapport à l'année dernière, affichant ainsi une bonne résilience au regard de la baisse des encours fin de période qui présentent un solde de 3 053 MDH (-7,7%). Dans le détail, la marge d'intérêt et les résultats de l'activité Location avec Option d'Achat (LOA) affichent des baisses respectives de -3,0% à 183 MDH et de -3,9% à 68 MDH. La marge sur commissions pour sa part progresse de +3,7% à 136 MDH.

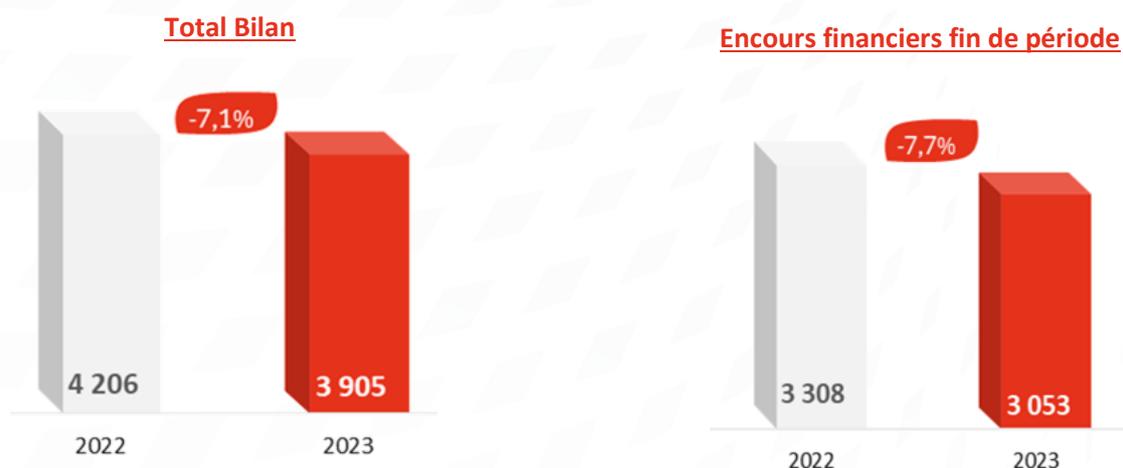
Les charges générales d'exploitation s'établissent à 148 MDH en baisse de -3,6% par rapport à l'année dernière.

Les dotations nettes aux provisions (pour créances en souffrances) enregistrent une amélioration de -5,9% par rapport à 2022 à 95 MDH.

Le résultat avant impôt s'établit à 149 MDH en hausse de +7,0% versus 2022.

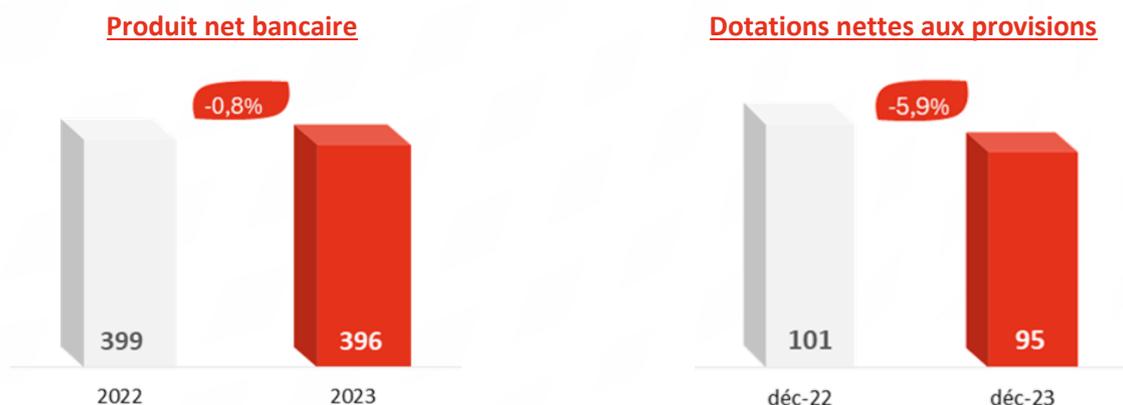
En définitive, le résultat net ressort à 90,6 MDH, en progression de +5,6% par rapport à l'exercice précédent, grâce à la maîtrise des coûts et à la baisse du risque.

### Indicateurs financiers (MDH)



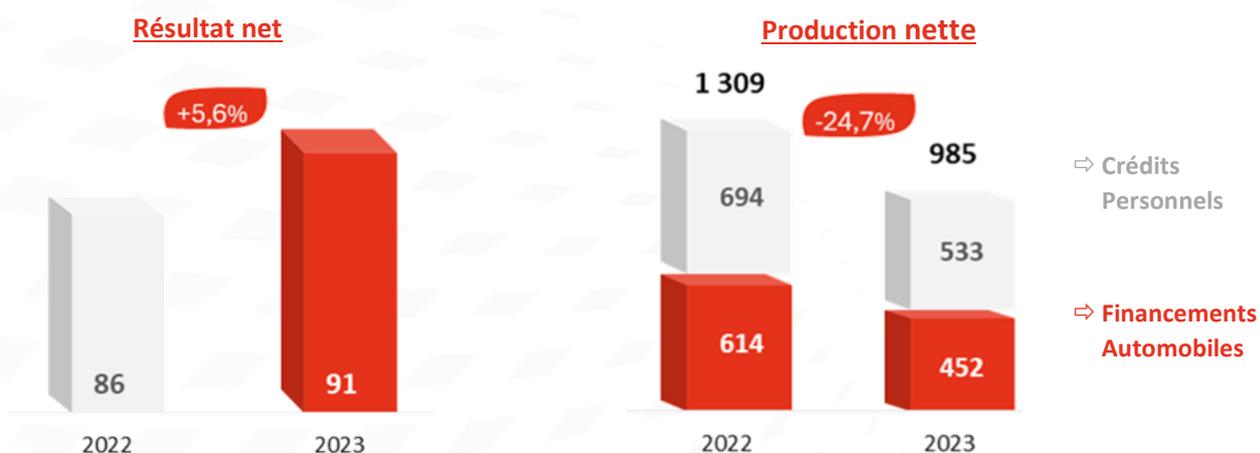
Le total bilan s'établit à 3 905 MDH, en baisse de -7,1% par rapport à l'exercice 2022.

Les encours financiers fin de période enregistrent un solde de 3 053 MDH, en retrait de -7,7% par rapport à 2022.



Le Produit Net Bancaire affiche un niveau stable par rapport à 2022 et s'établit à 396 MDH.

Les DAP nettes totales enregistrent un solde de 95 MDH, en amélioration de -5,9% par rapport à 2022.



Le Résultat Net ressort à 91 MDH, en hausse de +5,6%.

La production nette s'élève à 985 MDH en recul de -24,7% versus 2022.

### 3. Faits marquants de l'exercice

#### Nouvelle feuille de route commerciale

L'année 2023 a commencé par des changements structurels et importants au niveau de l'activité commerciale, l'avènement d'une nouvelle direction en charge du Pôle Commerciales, Marketing et Digital et la mise en place d'une nouvelle feuille de route 2023. Ces changements structurels disruptifs ont pour ambition de redéfinir et de réorienter les fondamentaux des activités commerciales, marketing et digitales de la société.

## PROJET D’AFFECTATION DU RESULTAT

Projet d’affectation de résultat 2023 et de distribution de dividendes proposés par le Directoire à l’Assemblée Générale Ordinaire :

Projet d’affectation du résultat 2023	Montants (DH)
Résultat de l’exercice	90 577 347
Réserve Légale	0
Réserves facultatives	1 539 955
Prélèvement sur la prime de fusion	0
Solde après déduction de réserve légale	89 037 392
<b>Solde distribuable</b>	<b>89 037 392</b>
Dividendes ordinaires	44 518 696
Dividendes exceptionnels	44 518 696
Nombre d'actions	3 124 119
<b>Dividende total par action</b>	<b>28,5</b>
<b>Dividende ordinaire par action</b>	<b>14,25</b>
<b>Dividende exceptionnel par action</b>	<b>14,25</b>

## ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Pour l’année 2024 et dans le cadre de sa nouvelle vision commerciale, SALAFIN poursuivra la mise en œuvre de sa feuille de route commerciale ayant pour ambition de redéfinir et de réorienter les fondamentaux des activités commerciales, marketing et digitales de la société, tout en assurant le repositionnement de la société sur des segments d’activités rentables et la réalisation d’un volume d’activités suffisant.

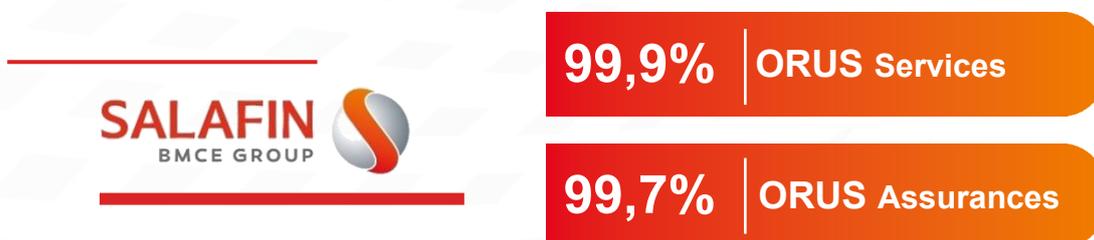
Ainsi, dans la cadre de cette nouvelle vision, SALAFIN fixe comme axes stratégiques :

- Le client au cœur de nos activités
- L’innovation, moteur de notre compétitivité
- Le renforcement des synergies avec le groupe
- L’accélération de notre transformation digitale

Ces efforts traduisent l’engagement de la société à introduire et mener des changements structurels et disruptifs, afin d’accroître la croissance des revenus et des activités de la société, tout en garantissant l’optimisation de l’expérience client grâce à une offre digitale.

## FILIALES DE SALAFIN

A fin 2023, SALAFIN détient deux filiales :



### 1. Orus Services

Consciente de l'importance des systèmes d'information dans son secteur d'activité, et dans un souci d'amélioration continue de la qualité de son propre système ainsi que de son parc informatique, SALAFIN a décidé, en décembre 2003, de filialiser son activité informatique en créant une société de service et d'ingénierie informatique dénommée ORUS SERVICES.

Les fonctions sous traitées à ORUS par SALAFIN concernent notamment :

- Le développement et la mise en place des nouveaux projets informatiques
- La maintenance des applications et progiciels existants
- La maintenance du parc matériel, réseau et Télécom

De ce fait, le conseil d'administration de la société ORUS Services est composé principalement des membres du Directoire de SALAFIN. Les orientations stratégiques de la société Orus Services sont ainsi fixées par le Président du Conseil d'administration.

La société ORUS Services est détenue à hauteur de 99,9% par SALAFIN.

#### Principales caractéristiques de la filiale ORUS Services :

<b>Dénomination sociale</b>	Orus Services SA
<b>Siège social</b>	Zenith Millenium, immeuble 8, Sidi Maarouf – Casablanca – Maroc.
<b>Domaine d'activité</b>	Société de services
<b>Année de création</b>	12/12/2003
<b>% du capital et des droits de vote détenu par SALAFIN</b>	99,9%

## 2. Orus Assurances

SALAFIN, au cours de l'exercice 2016, a procédé au lancement d'une activité d'Assurance à travers sa filiale « ORUS Assurances ». Cette nouvelle société à responsabilité limitée et au capital de 100 KMAD a pour objet l'exercice de la profession d'agent et d'intermédiaire d'assurance dans les branches autorisées et aux activités connexes notamment commerciales, financières ou autres, qui sont réputées comme liées à la profession d'intermédiaire d'assurances, par la réglementation régissant cette profession.

La société ORUS Assurance est détenue à hauteur de 99,7% par SALAFIN.

### Principales caractéristiques de la filiale ORUS Services :

<b>Dénomination sociale</b>	Orus Assurances
<b>Siège social</b>	Zenith Millenium, immeuble 8, Sidi Maarouf – Casablanca – Maroc.
<b>Domaine d'activité</b>	Services financiers
<b>Année de création</b>	2016
<b>% du capital et des droits de vote détenu par SALAFIN</b>	99,7%

## COMMUNICATION FINANCIERE

---

Durant l'exercice 2023, SALAFIN a publié les communiqués et les rapports suivants :

- ⇒ Communiqué financier trimestriel décembre 2022 / Date de publication : 28 février 2023
- ⇒ Etats de synthèse 2022 / Date de publication : 31 mars 2023
- ⇒ Communiqué financier annuel 2022 / Date de publication : 31 mars 2023
- ⇒ Rapport général des Commissaires Aux Comptes relatif à l'exercice 2022 : Date de publication : 31 mars 2023
- ⇒ Formulaire de vote par correspondance de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 mai 2023 / Date de publication : 4 avril 2023
- ⇒ Avis de convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 mai 2022 / Date de publication : 4 avril 2023
- ⇒ Communiqué de la mise à disposition du rapport financier annuel 2022 / Date de publication : 28 avril 2023
- ⇒ Rapport spécial des Commissaires Aux Comptes relatif à l'exercice 2022 : Date de publication : 28 avril 2023
- ⇒ Rapport financier annuel 2022 / Date de publication : 28 avril 2023
- ⇒ Communiqué post Assemblée Générale Ordinaire du 9 mai 2023 / Date de publication : 9 mai 2023
- ⇒ Communiqué financier trimestriel Mars 2023 / Date de publication : 31 mai 2023
- ⇒ Communiqué financier trimestriel juin 2023 / Date de publication : 31 août 2023
- ⇒ Etats de synthèse S1-2023 / Date de publication : 30 septembre 2023
- ⇒ Communiqué financier semestriel S1-2023 / Date de publication : 30 septembre 2023
- ⇒ Rapport financier semestriel S1-2023 / Date de publication : 30 septembre 2023
- ⇒ Communiqué financier trimestriel septembre 2023 / Date de publication : 30 novembre 2023
- ⇒ Document de référence 2022 / Date de publication : 22 décembre 2023
- ⇒ Communiqué de presse de la mise à disposition du document de référence exercice 2022 / Date de publication : 25 décembre 2023
- ⇒ Communiqué financier trimestriel décembre 2023 / Date de publication : 29 février 2024
- ⇒ Etats de synthèses exercice 2023 / Date de publication : 29 mars 2024
- ⇒ Attestation des Commissaires Aux Comptes relatif à l'exercice 2023 / Date de publication : 29 mars 2024
- ⇒ Communiqué financier annuel 2023 / Date de publication : 29 mars 2024
- ⇒ Formulaire de vote par correspondance de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2024 / Date de publication : 8 avril 2024
- ⇒ Avis de convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2024 / Date de publication : 8 avril 2024

# DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

# DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

---

La stratégie des risques s'appuie d'abord, sur la stratégie du Groupe ensuite, sur les dispositifs de maîtrise des risques et de contrôle interne et enfin, sur le respect total des exigences réglementaires de Bank Al Maghrib et notamment les dispositions bâloises en matière de gestion et de surveillance des risques.

## 1. Risque de crédit

Le Pôle Risque de Crédit (PRC), propose la politique des risques de crédit (notamment d'octroi) à mettre en place, à partir des différentes études et analyses menées. Après la validation de cette politique par le Comité Exécutif, les entités opérationnelles (équipes Pôle Support et Opérations) se chargent de la mise en œuvre de celle-ci et le PRC, en assure le pilotage et propose le cas échéant, les ajustements qui s'imposent.

En plus de la politique des risques de crédit, le PRC a également pour missions :

- La conception et la mise à jour des systèmes experts d'aide à la décision
- Le monitoring du portfolio
- Les analyses Marketing (Ciblage)
- La production de plusieurs Reportings (Indicateurs sur la demande, l'acceptation, le risque...)
- Gestion des projets risque de crédit

SALAFIN dispose d'un système décisionnel intégré dans le processus d'octroi, il diffère selon le produit et de la population concernée. Cependant, la brique centrale du système décisionnel est le module de la grille de score statistique.

Ainsi, la quasi-totalité des demandes de crédit est traitée par ce système décisionnel et l'ensemble des opérations de crédit est géré par des procédures.

L'évaluation manuelle porte sur les :

- Mise en étude des systèmes décisionnels (qui n'arrive pas à statuer sur 1 demande de crédit)
- Les demandes de forçage (demande de révision du sort automatique rejet ou des conditions d'acceptation initialement accordée).

Les délégations quant à elles, concernent toutes les étapes du processus de traitement d'un dossier de crédit (de l'instruction à la clôture) et tous les Pôles. Elles sont répertoriées par produit.

## 2. Risque de taux d'intérêt

La mise en place des tarifications relève du ressort du Pôle Commercial et Marketing, en la personne du Directeur du Pôle, du Pôle Organisation et Développement (POD), en la personne du Directeur du Pôle et du Président du Directoire.

Les décisions de barèmes sont établies et validées par ces 3 entités. Le POD se charge de l'implémentation de ces décisions de nouveaux barèmes au niveau du système d'information.

**Le dispositif de gestion et de maîtrise du risque de taux est basé sur 2 axes principaux :**

**Axe 1 : La gestion du risque de taux de refinancement de l'activité :**

Le dispositif mis en place actuellement par SALAFIN est construit autour des points suivants :

- Une politique de refinancement :
  - A un taux principalement fixe et accessoirement variable pour les ressources longues en BSF ou en obligations.
  - A un taux fixe pour les ressources bancaires en CMT et les refinancements à court terme (dette bancaire à moins d'un an).
- Un dispositif d'adossement des ressources à court, moyens et long terme sur les emplois de maturité équivalente.
- Une gestion prévisionnelle et dynamique de la trésorerie.
- Un suivi régulier et rigoureux du marché obligataires (Taux BDT, émissions sur le marché...) et des taux bancaires (CMT, SPOT...)
- Un arbitrage entre les sources de financement ainsi que les durées de levée des fonds en fonction du marché et des besoins prévisionnels de trésorerie.

**Axe 2 : La gestion du risque de taux de vente des crédits à la clientèle**

Il s'agit d'un risque inhérent à l'activité des établissements de crédit. Ce taux est soumis à une réglementation stricte qui en fixe le niveau annuel maximum (TMIC). Il est fixé par SALAFIN en tenant compte également des conditions concurrentielles du marché durant la période de l'octroi.

La politique de tarification est arrêtée compte tenu des éléments suivants :

- Budget triennal de chaque période. Le budget est fixé pour une période des 3 années à venir. Il tient compte des réalisations antérieures ainsi que des ambitions et des projets de développement futurs de la société,
- Evolution des rendements périodiques par famille de produit et par produit,
- Evolution du coût du risque de la clientèle et par famille de produit et par produit,
- Evolution des marges et des résultats des activités de crédit,
- Les besoins du développement des nouveaux crédits et de la veille concurrentielle et du benchmarking par rapport au marché,
- Les tarifs tiennent également compte de la réglementation et du taux maximum (TMIC).

### 3. Risque de liquidité

L'entité en charge de ce point est le Département Gestion Trésorerie et ALM. Cette entité fait partie du Pôle Financier et Administratif.

**Le dispositif de mesure, de maîtrise et de suivi du risque de liquidité est basé sur :**

- Recours aux refinancements bancaires : À ce titre, outre sa maison mère, SALAFIN entretient des relations commerciales avec les principales banques de la place
- Recours au marché financier : Depuis 2002, SALAFIN est devenu un acteur sur le marché de la dette privée à travers les émissions de BSF et d'obligations.
- Mise en place de refinancement innovant : Soucieuse de la nécessité de maîtriser le coût de refinancement de ses activités, SALAFIN a été la première société en 2003-2004 à mettre en place des outils de gestion de trésorerie innovants notamment à travers des opérations de prêt de titres et des opérations de Repo. Ces opérations sont utilisées pour refinancer les encours résiduels à court terme et permettent la réduction du coût de refinancement.

#### 4. Risques opérationnels

SALAFIN définit le risque opérationnel comme étant « le risque de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition classique des risques dits « event risk » incorpore les événements tels que la fraude interne ou externe, ou les erreurs d'exécutions. Elle n'incorpore pas les risques dits « business risk » tels que le risque stratégique, ou le risque de perte de confiance / fiduciary.

Le Département Risques Opérationnels & PCA a été doté depuis 2021 de moyens humains permettant de prendre en charge de manière idoine les tâches et activités entrant dans le cadre de la gestion des risques opérationnels.

**Les Catégories Bâloises de Risques Opérationnels sont :**

- Fraude Interne
- Fraude Externe
- Dommages aux biens physiques
- Pratiques inappropriées en matière d'emploi et de sécurité sur les lieux de travail
- Pratiques inappropriées en matière de clients, produits et activité commerciale
- Interruption d'activité et Pannes Systèmes
- Erreurs d'exécution des opérations, livraisons et processus.

Le dispositif de gestion des Risques Opérationnels a pour ambition de répondre à un triple objectif :

- Evaluer le risque opérationnel ;
- Evaluer les contrôles ;
- Gérer le risque opérationnel.

#### 5. Plan de continuité d'activité

La stratégie de SALAFIN renferme les processus et les normes permettant d'organiser et de mettre à l'essai un plan de continuité d'activité ainsi que l'infrastructure d'appui nécessaire. Elle consiste à réagir à une perturbation importante des activités au niveau du siège en :

- Protégeant la vie des employés et les biens de la société
- Récupérant les données physiques et informatiques
- Assurant le rétablissement et la reprise rapides des activités couvertes par le PCA

Le Plan de Continuité d'Activité a donc pour objectif d'assurer le maintien des activités critiques de SALAFIN et retour à la normale approprié à la suite d'une interruption majeure.

Le périmètre du PCA SALAFIN couvre :

- Les ressources humaines
- Les ressources du SI (hardware, applications, données)
- Le bâtiment du Siège et les ressources matérielles
- Les dossiers essentiels (dossiers juridiques, documents comptables et financiers)
- Le réseau interne SALAFIN.
- Le digital.

L'organisation permanente mise en place pour la mise à jour du PCA s'appuie sur l'entité PCA et les correspondants désignés dans certains départements. Cette dernière est chargée de coordonner cette mise à jour sur la base des évolutions communiquées par les correspondants : évolution des procédures, des systèmes d'information, de l'organisation... Elle est tenue d'assurer le maintien opérationnel du Plan de Continuité d'Activités en termes de communication et de l'information des différentes entités quant aux évolutions des différentes composantes du PCA. Il doit s'assurer :

- Du respect des exigences réglementaires relatives au PCA et des directives groupe
- De l'évolution de la stratégie de continuité et de la cohérence du PCA avec la prévention des risques opérationnels
- De la mise à jour continue des différents éléments constitutifs du PCA - De l'organisation des tests périodiques du caractère opérationnel du PCA
- De la bonne communication autour du PCA lors des mises en œuvre, des tests et mises à jour du PCA

# COMPTES SOCIAUX

## ETATS DE SYNTHESE

### Bilan Actif au 31/12/2023

ACTIF	en milliers de DH	
	31/12/2023	31/12/2022
<b>Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	<b>77</b>	<b>80</b>
<b>Créances sur les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
. A vue	0	0
. A terme	0	0
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>2 290 160</b>	<b>2 399 674</b>
. Crédits de trésorerie et à la consommation	2 124 371	2 197 340
. Crédits à l'équipement	0	0
. Crédits immobiliers	0	0
. Autres crédits	165 789	202 334
<b>Créances acquises par affacturage</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Titres de transaction et de placement</b>	<b>861</b>	<b>861</b>
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	0	0
. Autres titres de créance	0	0
. Titres de propriété	861	861
<b>Autres actifs</b>	<b>225 305</b>	<b>196 555</b>
<b>Titres d'investissement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	0	0
. Autres titres de créance	0	0
<b>Titres de participation et emplois assimilés</b>	<b>401</b>	<b>401</b>
<b>Créances subordonnées</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Immobilisations données en crédit-bail et en location</b>	<b>1 059 110</b>	<b>1 272 436</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>250 981</b>	<b>253 684</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>78 436</b>	<b>82 177</b>
<b>Total de l'Actif</b>	<b>3 905 331</b>	<b>4 205 867</b>

**Bilan Passif au 31/12/2023**

PASSIF	en milliers de DH	
	31/12/2023	31/12/2022
<b>Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	0	0
<b>Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>456 849</b>	<b>414 102</b>
. A vue	156 339	113 592
. A terme	300 510	300 510
<b>Dépôts de la clientèle</b>	<b>149 718</b>	<b>227 922</b>
. Comptes à vue créditeurs	0	0
. Comptes d'épargne	0	0
. Dépôts à terme	0	0
. Autres comptes créditeurs	149 718	227 922
<b>Titres de créance émis</b>	<b>1 498 178</b>	<b>1 744 207</b>
. Titres de créance négociables	1 498 178	1 744 207
. Emprunts obligataires	0	0
. Autres titres de créance émis	0	0
<b>Autres passifs</b>	<b>879 832</b>	<b>904 415</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>36 437</b>	<b>36 437</b>
<b>Provisions réglementées</b>	<b>21 549</b>	<b>22 242</b>
<b>Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>	0	0
<b>Dettes subordonnées</b>	0	0
<b>Ecart de réévaluation</b>	0	0
<b>Réserves et primes liées au capital</b>	<b>459 779</b>	<b>458 380</b>
<b>Capital</b>	<b>312 412</b>	<b>312 412</b>
<b>Actionnaires. Capital non versé (-)</b>	0	0
<b>Report à nouveau (+/-)</b>	0	0
<b>Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>	0	0
<b>Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	<b>90 577</b>	<b>85 750</b>
<b>Total du Passif</b>	<b>3 905 331</b>	<b>4 205 867</b>

## Compte de Produits et de Charges

	en milliers de DH	
	31/12/2023	31/12/2022
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>871 238</b>	<b>877 491</b>
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	0	0
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	250 717	257 624
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	0	0
Produits sur titres de propriété	2 718	2 589
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	465 509	470 020
Commissions sur prestations de service	146 028	141 310
Autres produits bancaires	6 266	5 948
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>475 069</b>	<b>478 199</b>
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	15 080	12 067
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	0	0
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	52 167	56 444
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	397 773	399 500
Autres charges bancaires	10 049	10 187
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>396 169</b>	<b>399 292</b>
Produits d'exploitation non bancaire	3 322	3 403
Charges d'exploitation non bancaire	0	0
<b>CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>	<b>147 898</b>	<b>153 403</b>
Charges de personnel	67 447	70 571
Impôts et taxes	1 170	798
Charges externes	66 051	68 892
Autres charges générales d'exploitation	1 249	589
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	11 981	12 552
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES</b>	<b>101 966</b>	<b>117 095</b>
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	101 878	115 269
Pertes sur créances irrécouvrables	0	0
Autres dotations aux provisions	88	1 825
<b>REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES</b>	<b>7 287</b>	<b>15 131</b>
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 141	8 742
Récupérations sur créances amorties	5 365	5 207
Autres reprises de provisions	780	1 182
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>156 915</b>	<b>147 329</b>
Produits non courants	428	1 708
Charges non courantes	8 032	9 466
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>	<b>149 310</b>	<b>139 571</b>
Impôts sur les résultats	58 733	53 821
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>90 577</b>	<b>85 750</b>

## Etat des Soldes de Gestion (Tableau de formation des résultats)

	en milliers de DH	
	31/12/2023	31/12/2022
+ Intérêts et produits assimilés	250 717	257 624
- Intérêts et charges assimilées	67 247	68 511
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>183 470</b>	<b>189 113</b>
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	465 509	470 020
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	397 773	399 500
<b>Résultat des opérations de crédit-bail et de location</b>	<b>67 736</b>	<b>70 519</b>
+ Commissions perçues	146 028	141 310
- Commissions servies	9 911	10 049
<b>Marge sur commissions</b>	<b>136 118</b>	<b>131 261</b>
± Résultat des opérations sur titres de transaction	0	0
± Résultat des opérations sur titres de placement	2 718	2 589
± Résultat des opérations de change	0	0
± Résultat des opérations sur produits dérivés	0	0
<b>Résultat des opérations de marché</b>	<b>2 718</b>	<b>2 589</b>
+ Divers autres produits bancaires	6 266	5 948
- Diverses autres charges bancaires	138	138
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>396 169</b>	<b>399 292</b>
± Résultat des opérations sur immobilisations financières	0	0
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	3 322	3 403
- Autres charges d'exploitation non bancaire	0	0
- Charges générales d'exploitation	147 898	153 403
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>251 593</b>	<b>249 293</b>
± Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-95 371	-101 321
± Autres dotations nettes des reprises aux provisions	693	-644
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>156 915</b>	<b>147 329</b>
<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>-7 604</b>	<b>-7 757</b>
- Impôts sur les résultats	58 733	53 821
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>90 577</b>	<b>85 750</b>

## Etat des Soldes de Gestion (Capacité d'autofinancement)

	en milliers de DH	
	31/12/2023	31/12/2022
<b>+ RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>90 577</b>	<b>85 750</b>
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	11 981	12 552
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	0	0
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	0	0
+ Dotations aux provisions réglementées	88	1 825
+ Dotations non courantes	0	0
- Reprises de provisions	780	1 182
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	0	0
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	0	0
- Reprises de subventions d'investissement reçues	0	0
<b>+ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>101 866</b>	<b>98 946</b>
- Bénéfices distribués	84 351	162 454
<b>+ AUTOFINANCEMENT</b>	<b>17 514</b>	<b>-63 508</b>

## Hors Bilan

	en milliers de DH	
	31/12/2023	31/12/2022
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>32 334</b>	<b>38 733</b>
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	32 334	38 733
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer		
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>1 218 307</b>	<b>1 260 014</b>
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 218 307	1 260 014
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir		

## Créances sur la clientèle

en milliers de DH

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
<b>CREDITS DE TRESORERIE</b>						
- Comptes à vue débiteurs						
- Créances commerciales sur le Maroc						
- Crédits à l'exportation						
- Autres crédits de trésorerie						
<b>CREDITS A LA CONSOMMATION</b>				<b>2 124 371</b>	<b>2 124 371</b>	<b>2 197 340</b>
<b>CREDITS A L'EQUIPEMENT</b>						
<b>CREDITS IMMOBILIERS</b>						
<b>AUTRES CREDITS</b>						
<b>CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE</b>						
<b>INTERETS COURUS A RECEVOIR</b>						
<b>CREANCES EN SOUFFRANCE</b>				<b>165 789</b>	<b>165 789</b>	<b>202 334</b>
- Créances pré-douteuses				43 034	43 034	63 637
- Créances douteuses				1 678	1 678	5 131
- Créances compromises				121 076	121 076	133 566
<b>TOTAL</b>				<b>2 290 160</b>	<b>2 290 160</b>	<b>2 399 674</b>

## Immobilisations données en crédit-bail, en location avec option d'achat et en location simple

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Dotations au titre de l'exercice	Provisions		Montant net à la fin de l'exercice
					Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements		Reprises de provisions	Cumul des provisions	
<b>IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT</b>	<b>10 872 648</b>	<b>341 823</b>	<b>195 480</b>	<b>11 018 992</b>	<b>397 773</b>	<b>9 728 128</b>	<b>16 656</b>		<b>231 755</b>	<b>1 059 110</b>
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CREDIT-BAIL MOBILIER	10 250 501	294 553	195 480	10 349 575	397 773	9 728 128				621 447
- Crédit-bail mobilier en cours										
- Crédit-bail mobilier loué	10 250 501	294 553	195 480	10 349 575	397 773	9 728 128				621 447
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
CREDIT-BAIL IMMOBILIER										
- Crédit-bail immobilier en cours										
- Crédit-bail immobilier loué										
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS A RECEVOIR	42 611	7 627		50 238						50 238
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES	233 619	18 334		251 953						251 953
CREANCES EN SOUFFRANCE	345 916	21 310		367 226			16 656		231 755	135 471
<b>IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE</b>										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
<b>Total</b>	<b>10 872 648</b>	<b>341 823</b>	<b>195 480</b>	<b>11 018 992</b>	<b>397 773</b>	<b>9 728 128</b>	<b>16 656</b>		<b>231 755</b>	<b>1 059 110</b>

## Dettes envers les établissements de crédit et assimilés

en milliers de DH

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
<b>COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS</b>		<b>156 339</b>			<b>156 339</b>	<b>113 592</b>
<b>VALEURS DONNEES EN PENSION</b>						
- au jour le jour						
- à terme						
<b>EMPRUNTS DE TRESORERIE</b>						
- au jour le jour						
- à terme						
<b>EMPRUNTS FINANCIERS</b>		<b>300 510</b>			<b>300 510</b>	<b>300 510</b>
<b>AUTRES DETTES</b>						
<b>INTERETS COURUS A PAYER</b>						
<b>TOTAL</b>		<b>456 849</b>			<b>456 849</b>	<b>414 102</b>

## Opérations de change à terme et engagements sur produits dérivés

	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022
<b>Opérations de change à terme</b>				
Devises à recevoir				
Devises à livrer				
Dirhams à recevoir				
Dirhams à livrer				
Dont swaps financiers de devises				
<b>Engagements sur produits dérivés</b>				
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés réglementés de cours de change				
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change				
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments				
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments				

**NEANT**

## Ventilation des emplois et des ressources suivant la durée résiduelle

en milliers de DH

	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
<b>ACTIF</b>						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés						
Créances sur la clientèle	377	7 971	91 184	1 529 461	661 167	2 290 160
Titres de créance						
Créances subordonnées						
Crédit-bail et assimilé	268	4 099	52 600	973 420	28 723	1 059 110
<b>TOTAL</b>	<b>645</b>	<b>12 070</b>	<b>143 783</b>	<b>2 502 881</b>	<b>689 890</b>	<b>3 349 270</b>
<b>PASSIF</b>						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	156 339			300 510		456 849
Dettes envers la clientèle (*)	25	521	5 961	99 988	43 223	149 718
Titres de créance émis	162 178	100 000	776 000	460 000		1 498 178
Emprunts subordonnés						
<b>TOTAL</b>	<b>318 542</b>	<b>100 521</b>	<b>781 961</b>	<b>860 498</b>	<b>43 223</b>	<b>2 104 745</b>

## Provisions

	en milliers de DH				
PROVISIONS	Encours 31/12/2022	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2023
<b>PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR :</b>	<b>994 629</b>	<b>101 878</b>	<b>1 141</b>		<b>1 095 365</b>
créances sur les établissements de crédit et assimilés					
créances sur la clientèle	779 278	85 222	889		863 610
titres de placement					
titres de participation et emplois assimilés					
immobilisations en crédit-bail et en location	215 351	16 656	252		231 755
autres actifs					
<b>PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF</b>	<b>58 679</b>	<b>88</b>	<b>780</b>		<b>57 986</b>
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par Signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux					
Provisions pour pensions de retraite et obligations Similaires					
Provisions pour autres risques et charges	36 437				36 437
Provisions réglementées	22 242	88	780		21 549
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 053 308</b>	<b>101 965</b>	<b>1 922</b>		<b>1 153 351</b>

## Tableau des Flux de Trésorerie

	en millier de DH	
	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation bancaire perçus	871 238	877 491
Récupérations sur créances amorties	5 365	5 207
Produits d'exploitation non bancaire perçus	3 322	3 403
Charges d'exploitation bancaire versées	77 296	78 698
Charges d'exploitation non bancaire versées		
Charges générales d'exploitation versées	135 917	140 851
Impôts sur les résultats versés	58 733	53 821
<b>Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges</b>	<b>607 980</b>	<b>612 731</b>
<b>Variation de :</b>		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés		
Créances sur la clientèle	109 514	15 096
Titres de transaction et de placement		
Autres actifs	-28 751	830
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-295 506	-506 282
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés		300 510
Dépôts de la clientèle	-78 204	-135 755
Titres de créance émis	-246 030	-169 393
Autres passifs	-24 583	101 074
<b>Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation</b>	<b>-563 559</b>	<b>-393 920</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>	<b>44 420</b>	<b>218 811</b>
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Acquisition d'immobilisations financières		
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	5 537	8 434
Intérêts perçus		
Dividendes perçus	-2 718	-2 589
<b>FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-2 819</b>	<b>-5 845</b>
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
Emission de dettes subordonnées		
Emission d'actions		
Remboursement des capitaux propres et assimilés		
Intérêts versés		
Dividendes versés	84 351	162 454
<b>FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>-84 351</b>	<b>-162 454</b>
<b>VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE</b>	<b>-42 750</b>	<b>50 512</b>
<b>TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>-113 512</b>	<b>-164 024</b>
<b>TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>-156 262</b>	<b>-113 512</b>

## Titres de participation et emplois assimilés

en milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
<b><u>Participations dans les entreprises liées</u></b>									
<b><u>Autres titres de participation</u></b>		<b>400</b>		<b>401</b>	<b>401</b>			<b>2 879</b>	
Divers Ste. de Crédit à la consommation	Crédit à la consommation	0	NS	1	1	31/12/2023			
ORUS Services SA	Informatique	300	100%	300	300	31/12/2023	6 727	2 879	13 366
ORUS ASSURANCE SA	Assurance	100	100%	100	100	31/12/2023			
<b>TOTAL</b>				<b>401</b>	<b>401</b>			<b>2 879</b>	

### Commentaires:

(\*) Situation Provisoire au 31/12/2023

## Valeurs et sûretés reçues et données en garantie

en milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres			
Hypothèques	406 048	Créances sur la clientèle (Bilan)	99 835
Autres valeurs et sûretés réelles			
<b>TOTAL</b>	<b>406 048</b>		<b>99 835</b>

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
<b>TOTAL</b>			

**NEANT**

## Etat des dérogations

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		<b>NEANT</b>
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		<b>NEANT</b>
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		<b>NEANT</b>

## Principales méthodes d'évaluation appliquées

### INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT

Les méthodes d'évaluation appliquées par SALAFIN sont celles requises par le nouveau plan comptable des établissements de crédit (PCEC)

#### Etat des changements de méthodes

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	<b>NEANT</b>	
II. Changements affectant les règles de présentation	<b>NEANT</b>	

## Valeur des titres de transaction et de placement et des titres d'investissement

en milliers de DH

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de rembour sement	Plus- values latentes	Moins- values latente s	Provisions
<b>TITRES DE TRANSACTION</b>						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	0	0				0
OBLIGATIONS	0	0				
AUTRES TITRES DE CREANCE	0	0				0
TITRES DE PROPRIETE	3	3				0
<b>TITRES DE PLACEMENT</b>						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	0	0				0
OBLIGATIONS	0	0				
AUTRES TITRES DE CREANCE	0	0				0
TITRES DE PROPRIETE	1 995	858				1 137
<b>TITRES D'INVESTISSEMENT</b>						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						

### Le détail des autres actifs

Eléments	en milliers de DH	
	31/12/2023	31/12/2022
<b>DEBITEURS DIVERS</b>	<b>152 963</b>	<b>119 716</b>
Etat débiteur	31 864	34 307
Débiteurs Divers	121 098	85 409
<b>Compte de régul Actif</b>	<b>72 342</b>	<b>76 839</b>
<b>Total</b>	<b>225 305</b>	<b>196 555</b>

### Le détail des autres passifs

Eléments	en milliers de DH	
	31/12/2023	31/12/2022
<b>Créditeurs Divers</b>	<b>554 372</b>	<b>534 231</b>
Etat créditeurs	272 960	254 678
Autres créditeurs	281 412	279 553
<b>Compte de régul Passif</b>	<b>325 460</b>	<b>370 185</b>
<b>Autres Passif</b>	<b>879 832</b>	<b>534 231</b>

### Le tableau de concentration des risques sur un même bénéficiaire

NOMBRE DE BENEFICIAIRES	TOTAL ENGAGEMENT
<b>NEANT</b>	

## Le tableau des engagements sur titres

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		
Titres achetés à réméré		
<b>Titres à livrer</b>		
- Marché primaire		
- Marché gris		
- Marchés réglementés		
- Marché gré à gré		
- Autres		
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>		
Titres vendus à réméré		
<b>Titres à recevoir</b>		
- Marché primaire		
- Marché gris		
- Marchés réglementés		
- Marché gré à gré		
- Autres		

**NEANT**

## Comptes de la clientèle

	(en nombre)	
COMPTES DE LA CLIENTELE	31/12/2023	31/12/2022
Comptes courants		
Comptes chèques, hors MRE		
Comptes MRE		
Comptes d'affacturage		
Comptes d'épargne		
Comptes à terme		
Bons de caisse		

**NEANT**

## La ventilation du total de l'actif, du passif et de l'hors bilan en monnaie étrangère

DESIGNATION	(en milliers MAD)
DESIGNATION	MONTANT
<b>ACTIF :</b>	
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	
Créances sur la clientèle	
Autres actifs	
Titres de participation et emplois assimilés	
Créances subordonnées	
<b>TOTAL ACTIF</b>	
<b>PASSIF:</b>	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	
Dépôts de la clientèle	
Autres passifs	
<b>TOTAL PASSIF</b>	
<b>HORS-BILAN:</b>	
ENGAGEMENTS DONNES	
ENGAGEMENTS RECUS	

**NEANT**

## Réseau

RESEAU	(en nombre)	
	31/12/2023	31/12/2022
Guichets permanents	23	23
Guichets périodiques		
Guichets automatiques de banque		
Succursales et agences à l'étranger		
Bureaux de représentation à l'étranger		

## Passage du résultat net comptable au résultat net fiscal

		en milliers de DH	
INTITULES	MONTANTS	MONTANTS	
<b>I - RESULTAT NET COMPTABLE</b>			
. Bénéfice net	90 577		
. Perte nette			
<b>II - REINTEGRATIONS FISCALES</b>			
1- Courantes	8 991		
* Fraction non déductible des redevances de CB	296		
* Provision pour Risque & charges	0		
* Autres éléments non déductibles CSS	7 273		
* Autres éléments non déductibles Plus Value de Fusion	1 422		
2- Non courantes	<b>58 733</b>		
* Impôt sur les sociétés	58 733		
* Rappel d'impôt	0		
-			
-			
<b>III - DEDUCTIONS FISCALES</b>			<b>2 718</b>
1- Courantes			<b>0</b>
* Reprise de la provision pour investissements			0
* Reprise de la provision pour risques généraux			0
* Provisions pour investissements			0
* Encaissements et reprises sur provisions redressées lors du			0
contrôle fiscal			0
2- Non courantes			<b>2 718</b>
* Produit des titres de participations			2 718
	<b>TOTAL</b>	<b>158 302</b>	<b>2 718</b>
<b>IV - RESULTAT BRUT FISCAL</b>			
. Bénéfice brut	si T1 > T2 (A)		<b>155 584</b>
. Déficit brut fiscal	si T2 > T1 (B)		.....
<b>V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)</b>			
. Exercice n-4		.....	
. Exercice n-3		.....	
. Exercice n-2		.....	
. Exercice n-1		0	
<b>VI - RESULTAT NET FISCAL</b>			
. Bénéfice net fiscal	( A - C)		<b>155 584</b>
	OU		
. Déficit net fiscal	(B)		.....
<b>VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES</b>			
			.....
<b>VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER</b>			
			.....
. Exercice n-4		.....	
. Exercice n-3		.....	
. Exercice n-2		.....	
. Exercice n-1		.....	

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

## Répartition du capital social

Montant du capital:	312 411 900,00			
Montant du capital social souscrit et non appelé :				
Valeur nominale des titres :	1 00,00 Dhs			
Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
<b>BMCE BANK</b>	140, avenues hassan II. Casa,	1 935 692	1 935 692	61,96%
<b>SAHAM Assurance</b>	216, Boulevard Zerktouni, Casa	442 061	442 061	14,15%
<b>Autres</b>		746 366	746 366	23,89%

## Affectation des résultats intervenue au cours de l'exercice

		en milliers de DH	
		Montants	Montants
<b>A- Origine des résultats affectés</b>	85 750	<b>B- Affectation des résultats</b>	85 750
Décision de l'AGO du 09/05/20123		Réserve légale	0
Report à nouveau		Dividendes	84 351
Résultats nets en instance d'affectation		Autres affectations	1 399
Résultat net de l'exercice	85 750		
Prélèvement sur les bénéfices			
Autres prélèvements	0		
<b>TOTAL A</b>	<b>85 750</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>85 750</b>

## Résultats et autres éléments des trois derniers exercices

	en milliers de DH		
	2023	2022	2021
<b>CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES</b>	<b>862 768</b>	<b>856 541</b>	<b>933 245</b>
<b>OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>			
1- Produit net bancaire	396 169	399 292	389 127
2- Résultat avant impôts	149 310	139 571	136 953
3- Impôts sur les résultats	58 733	53 821	52 225
4- Bénéfices distribués	84 351	162 454	162 294
5- Résultats non distribués ( mis en réserve ou en instance d'affectation)	90 577	85 750	84 728
<b>RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)</b>			
Résultat net par action ou part sociale	29	27	27
Bénéfice distribué par action ou part sociale	27	52	52
<b>PERSONNEL</b>			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	54 673	57 038	53 700
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	320	338	330

## Effectifs

	(en nombre)	
EFFECTIFS	31/12/2023	31/12/2022
Effectifs rémunérés	320	338
Effectifs utilisés	320	338
Effectifs équivalents plein temps	320	338
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	203	221
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	117	117
Cadres (équivalent plein temps)	330	338
Employés (équivalent plein temps)	0	0
dont effectifs employés à l'étranger	0	0

## Datation et événements postérieurs

### I. DATATION

. Date de clôture (1)

**31/12/2023**

. Date d'établissement des états de synthèse (2)

**23/02/2024**

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

### II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
	<p>. Favorables</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Enregistrement des règlements subséquents et encaissements sur créances en souffrances</li> </ul> <p>. Défavorables</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Baisse continue du TEG</li> <li>- Retours d'impayés et détérioration de la situation des créances en souffrances en terme de nombre d'impayés et de classification des créances et leurs provisions.</li> </ul>

Titres et autres actifs gérés ou en dépôts

TITRES	Nombre de comptes		Montants en milliers de DH	
	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022
Titres dont l'établissement est dépositaire				
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire				
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire				
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				

**NEANT**

Le Directoire

Fait à Casablanca, le 29 avril 2024

M. Aziz CHERKAOUI  
Président du Directoire



M. Mohammed ERRAIOUI  
Membre du Directoire



# **RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

# RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

## 1. Etat des honoraires versés aux Commissaires Aux Comptes

	CAC 1 (*)						CAC 2 (*)						Total
	Montant/Année			Pourcentage/Année			Montant/Année			Pourcentage/Année			
	2023	2022	2021	2023	2022	2021	2023	2022	2021	2023	2022	2021	
<b>Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés</b>	<b>180 000</b>	<b>180 000</b>	<b>180 000</b>	<b>50%</b>	<b>50%</b>	<b>50%</b>	<b>180 000</b>	<b>180 000</b>	<b>180 000</b>	<b>50%</b>	<b>50%</b>	<b>50%</b>	<b>1 080 000</b>
Emetteur													0
Filiales													0
<b>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes</b>													<b>0</b>
Emetteur													0
Filiales													0
<b>Sous-total</b>	<b>180 000</b>	<b>180 000</b>	<b>180 000</b>	<b>50%</b>	<b>50%</b>	<b>50%</b>	<b>180 000</b>	<b>180 000</b>	<b>180 000</b>	<b>50%</b>	<b>50%</b>	<b>50%</b>	<b>1 080 000</b>
<b>Autres prestations rendues</b>													<b>0</b>
Autres													0
<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total Général</b>	<b>180 000</b>	<b>180 000</b>	<b>180 000</b>	<b>50%</b>	<b>50%</b>	<b>50%</b>	<b>180 000</b>	<b>180 000</b>	<b>180 000</b>	<b>50%</b>	<b>50%</b>	<b>50%</b>	<b>1 080 000</b>

(\*) Les exercices 2021, 2022 et 2023 ont été contrôlés par Finaliance et Mazars Audit et Conseil

## 2. Rapports des commissaires aux comptes

### Rapport général des commissaires aux comptes



FINALIANCE  
12 Rue Réaumur  
Quartier des hôpitaux Casablanca  
Maroc

**mazars**

Avia Business Center  
Boulevard Sidi Abdellah Cherif –  
Casablanca Anfa - Maroc

**SALAFIN S.A.**

**Rapport Général des commissaires aux comptes**

**Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023**

1



FINALIANCE  
12 Rue Réaumur  
Quartier des hôpitaux Casablanca  
Maroc

**mazars**

Avia Business Center  
Boulevard Sidi Abdellah Cherif –  
Casablanca Anfa - Maroc

Aux actionnaires de la société  
**SALAFIN S.A**  
Zenith Millenium, Immeuble 8, Sidi Maarouf  
CASABLANCA

## **Rapport Général des commissaires aux comptes Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023**

### **Audit des états de synthèse**

#### **Opinion**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société SALAFIN S.A, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023. Ces états de synthèse font ressortir un montant des capitaux propres et assimilés de 884.317 KMAD dont un bénéfice net de 90.577 KMAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SALAFIN S.A au 31 décembre 2023 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

#### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société SALAFIN S.A conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### **Observation**

La société a reçu en date du 21 Septembre 2020 un avis de vérification de la part de l'administration fiscale portant sur l'impôt sur les sociétés, l'impôt sur les revenus et la taxe sur la valeur ajoutée au titre des exercices 2017 et 2018.

#### **Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.



FINALIANCE  
12 Rue Réaumur  
Quartier des hôpitaux Casablanca  
Maroc

**mazars**

Avia Business Center  
Boulevard Sidi Abdellah Cherif –  
Casablanca Anfa - Maroc

<b>Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle</b>	
<b>Risque identifié</b>	<b>Notre réponse</b>
<p>Les crédits à la clientèle et les immobilisations données en LOA sont porteurs d'un risque de crédit qui expose SALAFIN à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. SALAFIN constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Ces provisions sont déterminées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et notamment selon les dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, qui présente les critères à minima.</p> <p>L'évaluation des provisions en couverture des engagements sur la clientèle requiert :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'identification des engagements en souffrances sensibles ;</li> <li>- L'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances.</li> </ul> <p>Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « Principales méthodes d'évaluation appliquées » et l'état « Provisions » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC).</p> <p>Au 31 décembre 2023, l'encours des créances à la clientèle et les immobilisations nettes données en LOA s'élèvent respectivement à 2.290 MMAD et 1.059 MMAD. Le montant total des provisions constituées selon les règles de la circulaire 19/G/2002 de Bank-Al-Maghrib s'élève à 1.095 MMAD.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et aux immobilisations données en LOA ainsi que l'évaluation des provisions y afférentes constituaient un point clé de l'audit, ces éléments présentant des montants significatifs et faisant appel pour certains aspects au jugement et aux estimations de la direction.</p>	<p>Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par SALAFIN et testé les contrôles clés que nous avons jugés clés pour notre audit, relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.</p> <p>Sur les aspects de classification et de provisionnement des créances, nos travaux d'audit ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par la société ; en termes de règles de déclassement et de provisionnement ;</li> <li>- Tester le calcul des provisions pour créances en souffrance en application des règles mises en place.</li> </ul>

#### **Responsabilité de la Direction et des responsables de la Gouvernance pour les états de synthèse**

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la



FINALIANCE  
12 Rue Réaumur  
Quartier des hôpitaux Casablanca  
Maroc

mazars

Avia Business Center  
Boulevard Sidi Abdellah Cherif –  
Casablanca Anfa - Maroc

direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

#### **Responsabilité de l'Auditeur pour l'audit des états de synthèse**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.



**FINALIANCE**  
12 Rue Réaumur  
Quartier des hôpitaux Casablanca  
Maroc

**mazars**

Avia Business Center  
Boulevard Sidi Abdellah Cherif –  
Casablanca Anfa - Maroc

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

#### **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 15 Avril 2024

#### **Les Commissaires aux Comptes**

**FINALIANCE**

FINALIANCE SARI  
Rue Réaumur 12 Casablanca  
Maroc

**Abderrafi EL MAATAOUI**

**Associé**

**MAZARS AUDIT ET CONSEIL**

MAZARS AUDIT ET CONSEIL  
Taha FERDAOUS  
Résidence Koutoubia, 7<sup>ème</sup> Etage  
Casablanca - Maroc  
Tél : +212 522 423 423  
www.mazars.ma

**Taha FERDAOUS**

**Associé**

## Rapport spécial des commissaires aux comptes



**FINALIANCE**  
12 Rue Reaumur  
Quartier des Hôpitaux Casablanca  
Maroc

**mazars**

Mazars Audit et Conseil  
101, Boulevard Abdelmoumen  
20 360 Casablanca  
Maroc

**SALAFIN S.A**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Page 1 sur 5



FINALIANCE  
12 Rue Reaumur  
Quartier des Hôpitaux Casablanca  
Maroc

**mazars**

Mazars Audit et Conseil  
101, Boulevard Abdelmoumen  
20 360 Casablanca  
Maroc

Aux Actionnaires de la société

**SALAFIN S.A.**  
Zenith Millenium, Immeuble 8, Sidi Maarouf  
CASABLANCA.

## **RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023**

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 95 à 97 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par les lois 20-05 et 78-12.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en oeuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

### **1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2023**

Le Président du Directoire de la société ne nous a donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

### **2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE**

#### **2-1 Conventions entre SALAFIN et SAHAM Assurance (Et ses filiales concernées)**

##### **2.1-1 Convention Cadre de Coopération Commerciale :**

- Date de la convention : 26/01/2018.
- Nature de la convention : la convention consiste à mettre en place les principes directeurs sur lesquels des accords commerciaux entre les deux entités sont établis.
- Personnes / actionnaires intéressés : SAHAM Assurance.

##### **2.1-2 Convention de distribution de produit :**

- Date de la convention : 26/01/2018.
- Nature de la convention : cette convention consiste à permettre, à travers l'exploitation du réseau de SAHAM Assurance, la distribution des solutions de financement et de crédit de SALAFIN.
- Personnes / actionnaires intéressés : SAHAM Assurance.
- L'année 2023 a enregistré une production qui s'élève à 2.884 KMAD ayant générée un produit d'intérêt qui se chiffre à 205 KMAD.

##### **2.1-3 Convention de recouvrement :**

- Date de la convention : 26/01/2018.



**FINALIANCE**  
12 Rue Beaumur  
Quartier des Hôpitaux Casablanca  
Maroc

**mazars**

Mazars Audit et Conseil  
101, Boulevard Abdelmoumen  
20 360 Casablanca  
Maroc

- Nature de la convention : Cette convention porte sur des services de recouvrement assuré par SALAFIN pour le compte de SAHAM Assurance contre une commission de recouvrement de 16.5% HT sur la base des encaissements réalisés, en plus d'autres types de commissions, par nature de prestation, liées à cette activité
- Personnes / actionnaires intéressés : SAHAM Assurance.
- Le montant facturé par SALAFIN à SAHAM Assurance au titre de cette convention se chiffre à 0 KMAD au 31/12/2023.

## 2-2 Conventions entre SALAFIN et sa filiale ORUS SERVICES

### 2-2-1 Mise à disposition de locaux :

- Nature de la convention : la société SALAFIN met à la disposition de sa filiale ORUS Services un local au sein de son siège social.
- Produits comptabilisés au titre de l'exercice 2023 : 168 KMAD.

### 2-2-2 Prestations de services :

- Nature de la convention : la société SALAFIN bénéficie de prestations de services de la part de sa filiale ORUS Services en matière de maintenance des applications et du matériel informatique de SALAFIN.  
Montants comptabilisés en 2023 : 5 427 KMAD (3 298 KMAD en développement et 2 129 en maintenance).

### 2-2-3 Convention entre SALAFIN et ORUS Services portant sur les Projets du Groupe BOA

- Date de la convention : 24/05/2012.
- Nature de la convention : en prolongement des conventions signées entre SALAFIN et BOA, SALAFIN et ORUS Services ont conclu un accord qui gère les facturations réciproques entre SALAFIN et ORUS en liaison avec les projets BOA précités.
- Pour l'exercice 2023, le montant total de la facturation de ORUS Services à SALAFIN au titre de cette contribution, comptabilisé en charges se chiffre à 0 KMAD.
- Le montant total de la facturation de SALAFIN à ORUS SA au titre de cette contribution se chiffre à 1 650 KMAD.

### 2-2-4 Convention entre BOA et ORUS Services portant sur les Projets du Groupe BOA

- Date de la convention : 24/05/2012.
- Nature de la convention : en prolongement des conventions signées entre SALAFIN et BOA, ORUS Services a conclu un accord avec le groupe BOA en vue d'assurer la maintenance du système d'information mis en place pour le compte de BOA et ses filiales.
- Le montant total de la facturation au titre de 2023 se chiffre à 3 234 KMAD.

## 2-3 Conventions entre SALAFIN et BANK OF AFRICA (BOA)

- Date de la convention : 24/05/2012.
- Nature de la convention : Il s'agit de deux conventions dans le cadre du développement des synergies au sein des filiales du Groupe BMCE Bank.
  - La première porte sur la mise en place d'une plateforme de financement automobile (système d'information, procédures, formation, ...) au sein de l'ensemble des filiales du Groupe BOA.
  - La deuxième porte sur la mise en place d'une plateforme de recouvrement (système d'information, procédures, formation, ...) au sein de l'ensemble des filiales du Groupe BOA.



**FINALANCE**  
12 Rue Reaumur  
Quartier des Hôpitaux Casablanca  
Maroc

**mazars**

Mazars Audit et Conseil  
101, Boulevard Abdelmoumen  
20 360 Casablanca  
Maroc

- Le montant total de la facturation en 2023 s'élève à 293 KMAD, respectivement 293 KMAD pour la première convention (plateforme de financement automobile) et 0 KMAD pour la deuxième convention (plateforme de recouvrement).

#### 2-4 Conventions entre SALAFIN et BMCE BANK

##### 2-4-1 Convention de distribution entre BMCE BANK et SALAFIN

- Date de la convention : 01/12/2006
- Personnes / actionnaires intéressés : BMCE BANK.
- Nature de la convention : Elle porte sur la distribution des crédits SALAFIN sur le réseau de BMCE Bank. Elle prévoit les modalités de facturation suivantes :
  - Au profit de BMCE BANK
    - Rétrocession de marge à hauteur de 20% des produits d'intérêts, générés par les encours moyens sains.
    - Rétrocession de marge à hauteur de 80% des produits d'intérêts, générés par les encours moyens des créances classées en risque opérationnel (RO) en compte dans les livres de SALAFIN
    - Commissions de vente de 0,5 à 1 % selon la nature du produit.
  - Au profit de SALAFIN, la refacturation des éléments ci-dessous au titre des encours moyens des créances classées en risque opérationnel en compte dans les livres de SALAFIN à la date d'arrêté :
    - Refacturation de 20% des produits d'intérêts.
    - Refacturation des charges de financement.
    - Refacturation des commissions de ventes.
    - Refacturation des dotations aux provisions pour dépréciation des comptes clients nettes de reprises.

Suite à l'accord bipartite entre SALAFIN et BMCE BANK donnant lieu à la cession des créances faisant l'objet de RO, à partir du quatrième trimestre 2009, les éléments énumérés ci-dessus ne sont plus facturés par SALAFIN à BMCE BANK en raison de la cession de créance.

- Les rémunérations versées par SALAFIN à BMCE Bank au titre de l'exercice 2023 se présentent comme suit :

Éléments	KMAD
Rétrocession de Marge sur Encours Sain (20%)	9 863
Rétrocession de Marge sur Encours en R.O (80%)	-
Commissions ventes	1 795
<b>TOTAL</b>	<b>11 658</b>

##### 2-4-2 Avenant de la Convention de distribution entre BMCE BANK et SALAFIN

- Date de la convention : entrée en vigueur à partir du 01/07/2011.
- Personnes / actionnaires intéressés : BMCE BANK.
- Nature de la convention : L'avenant en question :



**FINALIANCE**  
12 Rue Roaumur  
Quartier des Hôpitaux Casablanca  
Maroc

**mazars**

Mazars Audit et Conseil  
101, Boulevard Abdelmoumen  
20 360 Casablanca  
Maroc

- Précise que les crédits à la consommation seront cogérés par les deux entités BMCE BANK et SALAFIN ;
- Et définit la répartition des revenus d'intérêts entre les deux entités selon la règle suivante :
  - 80% des revenus reviennent à l'entité qui porte les encours dans son bilan
  - Le reliquat, soit 20%, reviennent à la deuxième entité.
- En vertu de cet avenant, SALAFIN a facturé à BMCE BANK un montant total HT de 71 975 KMAD correspondant à 20% des revenus d'intérêts des crédits distribués par BMCE BANK et portés dans ses livres à compter du 01/07/2011.

#### 2-4-3 Convention relative à la plateforme de recouvrement entre BMCE BANK et SALAFIN

- Date de la convention : 15/09/2008
- Nature de la convention : BMCE BANK confie à SALAFIN le recouvrement des créances impayées sur ses clients particuliers « Clientèle de masse ».
- Le montant facturé par SALAFIN à BMCE BANK au titre de cette convention se chiffre à 19 730 KMAD au 31/12/2023

#### 2-5 Convention entre SALAFIN et ORUS Assurances

- Nature de la convention : ORUS Assurances est agent général de la compagnie d'assurance RMA. SALAFIN met à la disposition de sa filiale ORUS Assurances les locaux, le système d'information, les procédures de gestion, le recouvrement des impayés et d'autres fonctions supports moyennant la facturation des éléments suivants :
  - Frais de gestion support – Forfait Hors taxe (HT).
  - Commission unitaire HT de gestion de la facturation et du prélèvement bancaire : 25 Dirhams par prélèvement.
  - Commission de gestion du recouvrement des impayés 16% HT.
- Au titre de l'exercice 2023, la facturation HT de SALAFIN à ORUS Assurances a totalisé 600 KMAD.

Casablanca, le 15 Avril 2024

#### Les Commissaires aux comptes

**FINALIANCE**

**Abderrafi EL MAATAOUI**  
Associé

**Mazars Audit et Conseil**

**Taha FERDAOUS**  
Associé